

L'ACTION CATHOLIQUE OUVRIERE

VOLUME II, No. 10

NOVEMBRE-DECEMBRE 1952

SOMMAIRE

La classe ouvrière et les loisirs	La Rédaction	432
L'Action Catholique Ouvrière et les loisirs :		
I—Le problème que posent les loisirs		433
II—Sous quel aspect nos mouvements d'A.C.O. envisagent ce problème.....		437
III—Comment la J.O.C. et la L.O.C. atteignent cet objectif.....		440
Programme religieux de l'année 1952-53 :		
I—Sens de la vertu de justice	P.-P. ASSELIN, o.m.i.	455
II—Déroulement du programme.....		458
La voix du Pape :		
Discours aux hommes d'A.C. italienne.....	S.S. PIE XII	461
L'entreprise dans l'économie moderne : lettre à la Semaine sociale d'Italie	Mgr J.-B. MONTINI	467
La Voix des Evêques :		
Le plus important problème social de notre temps	Mgr Ildebrando ANTONIUTTI	472
Messages de Nos Seigneurs les Evêques à l'occasion de la Semaine de la Famille Ouvrière.....		475
Vie des mouvements :		
Après le ralliement du 14 septembre		482
Réunions d'aumôniers		482
La Semaine de la Famille ouvrière		483
Le "Front Ouvrier" a un nouveau Rédacteur en chef		485
Le ministère du Travail s'intéresse à nos enquêtes		485
Listes des aumôniers en charge de l'A.C.O.		487

"L'Action Catholique Ouvrière" est publiée sous la responsabilité des
Aumôniers nationaux et diocésains de la J.O.C. et de la L.O.C.
Rédaction et Administration : 1001, rue St-Denis, Montréal 18, P.Q. Canada
Avec autorisation de l'Ordinaire.

Conditions d'abonnement (de janvier à décembre)

Abonnement régulier : \$2.00 — Pour les Séminaristes : \$1.50

Le numéro : 0.25

LA CLASSE OUVRIERE ET LES LOISIRS

Quand on lit l'histoire de la classe ouvrière, on est indigné par l'exploitation honteuse de l'homme par le capitalisme naissant. Les journées de travail de 13 et 14 heures étaient chose courante. Des masses d'hommes et de femmes et d'enfants — la classe ouvrière en formation — gémissaient sous le joug, rapidement abrutis par un travail trop épuisant. Ces masses réagirent, le mouvement ouvrier apparut. Sous la double influence de son action et du perfectionnement de la technique, les heures de travail ont diminué petit à petit jusqu'à en arriver à la semaine de 40 heures.

Mais les hommes excellent à se créer des problèmes. Par le jeu du morcellement des tâches et du travail à la chaîne, les 8 heures de travail d'aujourd'hui sont peut-être aussi abrutissantes que les 12 ou 15 heures d'autrefois. Il y a plus : les heures de loisirs tant désirées, et qui devaient être un remède au problème du travail trop long ou trop mécanisé, sont devenues à leur tour un problème. De nouveaux exploiters ont guetté les masses avec les tavernes, les grills, les cafés, etc., et les masses se sont laissées prendre. Et nous sommes devant le formidable problème des loisirs.

Bien des efforts ont été tentés pour lui apporter une solution. Des pays, comme la France, se sont autrefois couverts de patronages. On en a vu un certain nombre chez nous. En ces derniers temps, on a fait d'énormes sacrifices d'argent pour l'érection de Centres paroissiaux. D'autres efforts ont aussi été tentés...

Les mouvements d'Action Catholique ne pouvaient pas ne pas s'occuper d'un problème d'une telle envergure. Le programme social des deux mouvements d'Action Catholique Ouvrière, J.O.C. et L.O.C., porte cette année sur ce problème. Le présent numéro de « L'Action Catholique Ouvrière » veut faire voir le problème tel qu'il se pose chez nous, montrer la façon dont on l'aborde dans nos mouvements, et donner enfin les deux programmes d'enquête et d'action tels qu'ils se dérouleront respectivement au cours de l'année dans chacun des deux mouvements.

La REDACTION

L'ACTION CATHOLIQUE OUVRIERE ET LES LOISIRS

Rédigé en collaboration
par les Aumôniers nationaux de J.O.C. et L.O.C.



Un bon nombre de nos lecteurs, aumôniers de J.O.C. ou de L.O.C., savent déjà que l'enquête sociale pour l'année 1951-52 porte sur *les Loisirs*. Les autres, s'ils l'ignorent, seront sans doute heureux d'en être informés puisqu'ils ne sont ni étrangers, ni indifférents au formidable problème que posent les loisirs dans la classe ouvrière.

La présente étude voudrait aider à réfléchir sur les principaux aspects du problème des loisirs dans le monde du travail — jeune et adulte ; montrer sous quelle optique les mouvements d'Action catholique ouvrière envisagent ce problème ; donner enfin les grandes lignes du déroulement de l'enquête en cours pour chacun des deux mouvements J.O.C. et L.O.C.

I—Le problème que posent les loisirs

Cette étude visant avant tout à du concret et à du pratique n'a pas l'intention de faire un long préambule théorique sur *la notion même de loisirs*. Il convient toutefois de rappeler certaines vérités fondamentales déjà acquises sur le sujet afin de situer le lecteur.

Par loisirs, tout d'abord, nous n'entendons ni les sports, ni les amusements, ni le désœuvrement ; c'est dans un sens tout à fait restreint et qui en induit plusieurs en erreur qu'on parle d'organisation des loisirs des jeunes, de centres de loisirs, quand en réalité on devrait dire : *organisation des sports, centres récréatifs*. Les loisirs amusements ou divertissements sont une partie des loisirs, une sorte ou une catégorie si l'on veut, ils ne sont pas *les loisirs*.

Il est à peine utile de signaler ici que les loisirs ne sont pas le but de la vie, mais qu'au contraire ils doivent être tous utilisés au service de la vie de l'ouvrier. Ils doivent servir à refaire les forces physiques et psychologiques de l'ouvrier ; à accomplir ses devoirs religieux, familiaux et sociaux ; à développer sa personnalité et à perfectionner sa culture.

La Lettre pastorale collective de NN. SS. les Evêques sur le Problème ouvrier, au No. 51, définit les loisirs : le temps dont l'ouvrier "peut disposer selon son bon plaisir".

D'autres auteurs mettent plutôt l'accent sur l'*activité humaine* et les définissent : "La part de l'activité humaine qui échappe à la loi du gagne-pain et qui, n'ayant pas pour fin d'assurer la subsistance, n'est conditionné que par la propre spontanéité de l'agent". Ces deux façons d'envisager la question ne s'opposent pas, mais se complètent plutôt. Il reste que les loisirs sont le temps et les activités circonscrites par cette durée, qui ne sont pas commandés par la nécessité du gagne-pain et qui sont laissés au bon plaisir de l'ouvrier.

Ainsi entendus, les loisirs posent de nos jours, plus que jamais auparavant, un problème capital à la vie de l'ouvrier ; un problème de développement et d'épanouissement de sa personnalité ; un problème surtout d'accomplissement de "sa double vocation chrétienne et ouvrière".

a) Mécanisation et morcellement du travail moderne

Le travail aujourd'hui, dans la grande industrie tout spécialement, est *mécanisé* et la production en série est à l'honneur partout. Il y a évidemment dans ce domaine des abus qui demandent d'être corrigés, comme en fait foi la lettre du Saint-Père à la 25e Semaine Sociale des Catholiques italiens. Mais, il reste que la mécanisation comme le morcellement du travail accusent un progrès dans la production moderne et qu'on ne peut les empêcher quoique l'on fasse.

La conséquence inévitable, c'est que le travail industriel se déshumanise et n'offre plus guère à l'ouvrier d'intérêt véritable. A preuve cet ouvrier d'une avionnerie de chez nous, employé sur un tour à fabriquer telle pièce. Il dut mettre quatre ans à savoir où allait la pièce en question dans l'ensemble d'un avion. L'ouvrier de la grande industrie est plus ou moins un engrenage de la gigantesque machine à produire ; un homme rôbot reproduisant sans cesse les mêmes gestes, à un rythme déterminé, avec un minimum d'effort intellectuel dans une atmosphère souvent assourdissante.

A ce régime de travail, l'ouvrier moderne se *mécanise*, se *dépersonnalise petit à petit*. Il devient graduellement dans le monde du travail où il évolue, un homme rythmé, un homme morcelé, un numéro de série, manquant de *trempe personnelle*. Devenu tel au travail, il le sera au foyer et dans la société. C'est tout le sens de la responsabilité familiale et sociale qui s'étiole et se perd avec le raccourcissement de la personnalité.

Un puissant correctif à ces pénibles constatations s'offre à l'ouvrier dans ses loisirs. On a dit avec justesse que c'est dans ses

loisirs que l'homme révèle sa valeur. "On juge un homme le plus souvent par ce qu'il fait quand il n'a rien à faire". R.V.O.J.S. '49. C'est alors en effet qu'il peut mettre à profit son esprit d'initiative, qu'il peut donner libre cours aux talents que la dure nécessité du gagne-pain par un travail mécanisé laisse en friche. Bref, c'est dans ses loisirs et par eux qu'il pourra préserver sa personnalité de l'usure du "rabôtisme" quotidien ; qu'il pourra la développer, l'épanouir même en cultivant son intelligence et en s'entraînant aux responsabilités familiales et sociales.

b) Diminution des heures de travail

Un autre fait qu'il est aisé de constater et contre lequel on ne doit pas, non plus, s'élever puisqu'il accuse un progrès dans l'organisation du travail, c'est la diminution progressive des heures de travail.

Aux heures de travail qui se font moins nombreuses correspondent des heures de loisirs plus longues, à chaque jour, à chaque fin de semaine aussi. On conçoit facilement alors que cette multiplication des heures de loisirs est facilement aujourd'hui pour l'ouvrier, jeune et adulte, une source de désœuvrement, d'abrutissement et de déchéance morale. Laisse à lui-même il est une proie facile aux loisirs divertissements commercialisés : cinéma, grills, taverne, littérature malsaine, etc...

Problème formidable et qui ne peut que s'accroître avec le progrès de l'industrie et de l'organisation du travail, si l'ouvrier ne trouve pas dans ses loisirs un moyen de s'épanouir, de se recréer sainement, de devenir plus homme en devenant plus serviable à son foyer, à la classe ouvrière et à l'Eglise.

c) Conditions insuffisantes de vie

Mais il y a plus. Si nous voulons saisir dans toute son ampleur, la portée du problème que posent à l'ouvrier jeune et adulte, les loisirs, il faut porter le regard sur les conditions matérielles de la vie ouvrière. Ces conditions restent dures, difficiles, malgré le progrès industriel, et malgré les progrès marqués du syndicalisme ouvrier. Un grand nombre se refusent de l'admettre, plus ou moins préjugés qu'ils sont et plus habitués de s'arrêter aux apparences qu'à scruter la réalité.

Il ne faut pas causer longuement, dans un esprit de compréhension minima avec des pères et mères de la classe ouvrière, pour ne pas saisir que les logements ouvriers aujourd'hui, dans une large

mesure surpeuplés, perchés au 2^e et 3^e étages, souvent malsains et mal éclairés, ne favorisent guère la vie familiale : repos en famille et amusements en famille. Le papa qui rentre du travail ahuri par les assourdissantes vibrations mécaniques et qui sent le besoin de se reposer ne trouve guère au sein du foyer trop étroit un endroit propice à la détente. Aussi est-il fortement tenté de s'évader et l'expérience prouve qu'un très petit nombre résiste à la tentation.

Les enfants qui vont à l'école ont bien souvent grand mal à trouver au foyer un minimum d'espace et de tranquillité pour faire leurs devoirs. Ceux qui grandissent sont bien malvenus d'amener de jeunes compagnons à la maison pour s'amuser, parce que les conditions de logement ne le permettent pas. Les rencontres de jeunes se font alors au restaurant du coin !... On pourrait ici aligner des centaines, voire des milliers, de faits vus et entendus tant de la part des jeunes travailleurs que des adultes...

Un autre aspect de la situation matérielle des foyers et qui exerce une influence considérable sur les loisirs de la famille ouvrière c'est l'insuffisance du revenu. A travailler quelques années auprès des familles ouvrières, on est vite effrayé du grand nombre de chefs de famille qui n'ont pas ou très peu de loisirs, obligés qu'ils sont de faire, trois ou quatre soirs par semaine, des heures supplémentaires de travail pour boucler le budget familial. Comment se surprendre alors que tant de pères de famille ne sont actifs ni dans la L.O.C. ni dans les syndicats ; ne consacrent à peu près aucun temps ni à la culture de l'esprit, ni aux divertissements ? Les quelques heures qui leur restent en dehors d'un travail commandé par la nécessité du gagne-pain, ils les passent au foyer, mais trop fatigués souvent pour y assumer leurs responsabilités paternelles.

Ces affirmations peuvent surprendre. Qu'on mette simplement de côté la catégorie des ouvriers spécialisés de la grande industrie qui, en général, ont un salaire intéressant, et qu'on consulte les autres, tous les autres. Qu'on n'oublie pas de réfléchir quelques minutes sur leurs revenus en regard des charges familiales et du coût de la vie actuelle et on aura des surprises. On se demandera plutôt par quel stratagème tant de familles ouvrières réussissent à passer "à travers". On ne sera pas surpris non plus d'entendre répéter que pour un nombre considérable de familles ouvrières le grand problème des loisirs est de n'en pas avoir ou de ne pouvoir en prendre un minimum appréciable.

II—Sous quel aspect nos mouvements d'A.C.O. envisagent ce problème

Personne ne sera surpris que les mouvements d'A.C.O. aient décidé d'entreprendre un travail concerté dans ce domaine des loisirs. Fidèles à leur fin propre qui est dans la ligne religieuse et surnaturelle, ils ont vite compris que le problème des loisirs tel que le pose notre civilisation industrielle moderne est avant tout un problème d'âme, un problème spirituel. L'Action Catholique, comme l'Eglise avec qui elle collabore à la sanctification des âmes, se doit de bien préciser son attitude de façon à tenir compte tant de la complexité de la question que de la nécessité d'y apporter une solution pleinement humaine et chrétienne.

Avant tout, une affaire d'éducation. Disons le tout de suite, l'Action Catholique Ouvrière, la J.O.C. comme la L.O.C., en abordant un tel sujet comme programme d'action n'a pas l'intention de travailler à l'érection de centres de loisirs. Elle veut d'abord et avant tout faire œuvre d'éducation, aider la classe ouvrière à réagir en face de cette démoralisation profonde qui s'accomplit à la faveur des loisirs.

“La classe ouvrière, comme le disaient Nos Seigneurs les Evêques, dans leur lettre pastorale collective sur le problème ouvrier, si prompte à réagir quand il s'agit de sa vie de travail, réagit moins vite contre une telle exploitation dans le domaine des *loisirs*”.

Cette réaction qu'il faut susciter dans la classe ouvrière, elle se fera surtout chez les chefs, chez ceux qui ont davantage le sens des responsabilités apostoliques.

Ce sont eux d'abord qui devront bien envisager ces mille occasions de déchéance morale et de gaspillage qui sont à la portée de l'ouvrier et qui le sollicitent à cœur de vie.

Ce sont eux également qui scruteront les conditions actuelles de la vie ouvrière qui tendent à diminuer la personnalité des travailleurs et en font une proie encore plus facile pour les loisirs démoralisateurs.

“Le progrès du machinisme selon Nos Seigneurs les Evêques, sera un vrai gain pour la classe ouvrière et la société, un élément puissant de restauration de la vie ouvrière, si les travailleurs savent tirer profit de leurs loisirs plus abondants en y attachant, comme il se doit, une valeur de vie familiale et de vie sociale, une valeur de culture de l'esprit et de sains divertissements”. (Lettre pastorale collective sur le problème ouvrier, No. 51.)

Nos mouvements s'appliqueront donc à donner à nos militants le vrai sens des loisirs et par eux à une portion toujours de plus en plus considérable de la masse ouvrière.

Qu'on nous permette de préciser nos positions en soulignant deux points plus importants en regard de ce programme des loisirs :

a) Religion hors de la vie

On a souvent démontré que chez nous, il ne s'agit pas de convertir des païens à la foi chrétienne. Nos gens ont la foi et pour le grand nombre gardent l'essentiel de la pratique religieuse. Le vrai malaise dont nous souffrons, c'est plutôt d'avoir une religion qui n'entre pas dans la vie. On tient à certains rites extérieurs mais l'esprit chrétien est trop souvent absent de toute la vie profane. Et c'est peut-être dans les loisirs que le sens moral devrait se manifester davantage. Et c'est plutôt le contraire qui arrive.

En veut-on des preuves ? Qu'on nous permette de citer le fait suivant : Dans telle usine, on organise chaque année une excursion pour les employés de la manufacture. La compagnie a pris l'habitude de payer elle-même les boissons alcooliques que l'on offre gratuitement aux gens. Chaque année c'était une "saoulade en règle". Or voici que deux militants de la L.O.C. réussissent l'an dernier à se faire élire sur le comité de loisirs chargé de l'organisation de cette excursion. Ils finissent par faire accepter à leurs confrères du comité de loisirs que la compagnie paie le prix du transport des gens plutôt que "la boisson"... La compagnie consent. L'excursion a lieu et tout se passe dans l'ordre. On dit qu'il y eut trois fois plus de monde qu'à l'ordinaire.

On pourrait tirer une conclusion : celle du rôle irremplaçable des laïcs. Depuis des années, les prêtres de l'endroit dénonçaient ces abus en chaire et rien ne changeait. Deux laïcs y ont réussi en peu de temps. Mais nous pouvons tirer une autre conclusion : Que faisaient les autres qui auparavant dirigeaient le même comité de loisirs ? C'étaient tous des catholiques. Mais aucun d'eux ne s'était avisé de songer efficacement à ses responsabilités morales. Nous pourrions ajouter bien d'autres constatations sur ce point. Qu'on s'arrête à songer à toute cette jeunesse qui utilise des sommes très considérables d'argent dans la fréquentation de tous ces endroits de loisirs modernes : clubs, grills, cafés, excursions, salles de danse, où la plupart du temps c'est le péché qui règne en maître. Et pourtant ce sont tous des catholiques qui la plupart continuent de "pratiquer" leur religion...

b) Trop peu d'influence exercée dans les loisirs organisés

Si les loisirs jouent un rôle si considérable dans la déchristianisation de la masse, il faut avouer d'autre part qu'il est beaucoup plus difficile d'y exercer une influence quelconque. Sur le plan du travail, les ouvriers font partie d'organismes professionnels qui ont une structure légale et sont admis à participer d'une certaine façon à l'amélioration continue des conditions de travail. Mais sur le plan des loisirs, il en va tout autrement. Presque tous les organismes de loisirs sont privés et la plupart d'entre eux sont commercialisés. C'est dire que tout semble conjugué pour que le contrôle moral soit rendu plus difficile.

C'est dire également qu'il faudra tabler davantage sur la valeur personnelle d'un certain nombre de chefs, de chrétiens influents, qui s'efforceront, tant du côté des usagers que du côté des organisateurs, à faire respecter les dictées de la conscience morale.

Il faut donc susciter des "phalanges d'apôtres" qui vont accepter de regarder bien en face ce domaine des loisirs, bien comprendre que l'heure de la détente ne peut pas être celle de la détente surnaturelle et s'engager à fond pour que les ouvriers, les jeunes comme les adultes, emploient leurs temps libres à autre chose qu'à prendre congé de Dieu. Et ce sera difficile. Et de plus en plus, mais il le faut !

Nos mouvements d'A.C.O. se devront d'éduquer chrétiennement nos jeunes comme nos moins jeunes à ce sujet, leur apprendre à faire un travail d'épuration, et d'orientation chrétienne. Mais surtout que nos pères et mères de famille s'habituent à exercer une sorte de vigilance collective à l'égard de tous les organismes de loisirs qui s'installent de plus en plus jusqu'au cœur du foyer : cinéma — revues — radio — journaux — télévision. Ceux qui ont observé de près les premiers essais de la télévision auront constaté le magnétisme qu'elle exerce sur les enfants. L'image c'est la nourriture dont les enfants sont tellement friands.

Or la télévision, ce sera demain du cinéma à la maison, du cinéma qui apportera des histoires d'amour, de crimes, de banditisme en pâture aux membres du foyer, dont les enfants. Ces semaines-ci, les éducateurs sérieux jetaient de hauts cris à ce sujet. Mais on dirait que, tel un ennemi subtil, Satan s'infiltre partout à la faveur du progrès moderne.

Voilà un peu l'angle sous lequel nos mouvements doivent aborder le domaine des loisirs.

III—Comment la J.O.C. et la L.O.C. atteignent-ils cet objectif par leur programme respectif ?

1.— L'enquête sociale de la J.O.C.

Elle aborde d'abord le problème des loisirs divertissements qui paraissent être ceux dans lesquels les jeunes travailleurs sont le plus immédiatement intéressés. Les loisirs culturels et autres seront attaqués une autre année. Ce qui ne veut signifier en rien qu'ils ont une importance moindre.

DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Septembre et octobre :

● *Découverte des moments libres*

Voir

- Nombre d'heures* libres dont les J.T. disposent en dehors de leur travail. Constater le fait pour toutes les catégories de J.T. : restaurants, usines, magasins, hôtels, bureaux, employés des services publics, etc...
- Ce que les J.T. pensent des loisirs* : est-ce pour eux, occasions de repos, d'amusements, de culture ?
- Les J.T. choisissent-ils leurs loisirs ?* Organisent-ils intelligemment leurs moments libres ou s'ils prennent ce qui se présente ? Pourquoi ?

Juger

- Les J.T. ont-ils suffisamment de moments libres ?
- Pourquoi les J.T. ont droit à des moments de repos, à des loisirs.
- Ce que les jeunes pensent des loisirs est-il juste, conforme au vrai sens des loisirs. Les J.T. comprennent-ils alors l'importance des loisirs et l'importance de les choisir ?
- L'attitude actuelle des jeunes envers les loisirs a-t-elle des conséquences ? Lesquelles ?

Agir

- Trouver les vrais problèmes du milieu dans le sens des

questions posées dans le voir : nombre d'heures libres, ce que les J.T. en pensent, etc...

- Education à faire auprès des J.T. pour leur faire comprendre le sens, l'importance des loisirs et la nécessité de bien utiliser leurs moments libres. Education qui doit se faire par des CONTACTS, des FORUMS, des ASSEMBLEES GENERALES, REUNIONS D'EQUIPE. Chaque militant devra se déterminer tel jeune dans son milieu et essayer de le convaincre.

Novembre — Décembre — Janvier

● **Restaurants**

Voir

- Combien de restaurants dans ta paroisse ?
- Combien de jeunes travailleurs, jeunes travailleuses y vont chaque semaine ? Pourquoi y vont-ils ?
- Combien d'heures y passent-ils ?
- Combien d'argent y dépensent ceux et celles que tu connais ?
- Quel genre d'histoires y raconte-t-on ?
- Est-ce qu'on s'y conduit mal entre gars et filles ?

Juger

- Ces restaurants ont-ils une utilité ?
- Ne sont-ils pas trop nombreux ?
- Ne sont-ils pas plus nuisibles qu'utiles ?
- Les jeunes y passent-ils trop de temps ? Y dépensent-ils trop ? Dans quelle proportion ?
- Y a-t-il une réforme à opérer dans tel ou tel de ces restaurants ?

Agir

- Chaque restaurant doit être l'objet d'un travail d'assainissement :
 1. Par l'exemple des jocistes en ces endroits.
 2. Par leurs contacts auprès des jeunes travailleurs qui y perdent leur temps et gaspillent...
 3. Par leurs interventions discrètes, mais fermes au besoin, auprès des jeunes qui s'y trouvent, et aussi auprès des restaurants.
- Quoi faire avec les gars qu'on sort du restaurant.

● **Grills et Cafés : (danse, boissons, shows)**

Voir

- Combien de grills dans ta paroisse ?
- Les jeunes travailleurs, jeunes travailleuses de ta paroisse fréquentent-ils des grills en dehors de ta paroisse ?
- Comment sont tenus ces grills ?
- Y boit-on jusqu'à se saouler ?
- Quelles sortes de danses ? Comment y danse-t-on ?
- Y dépense-t-on beaucoup d'argent ?
- Ceux qui fréquentent régulièrement, fréquentent-ils aussi beaucoup les sacrements ? Vont-ils communier souvent ?
- Quels effets la fréquentation des grills a-t-elle sur la santé ?
- Est-ce qu'on y donne des show ? Et quelles sortes ?

Juger

- Les grills et les cafés, tels qu'ils existent, sont-ils utiles à quelque chose ? Pourraient-ils l'être ? Quelle pourrait être cette utilité ?
- Avons-nous le droit, comme chrétiens, de les laisser subsister tels qu'ils sont actuellement ?
(Les règlements municipaux ou provinciaux y sont-ils observés ?)

Agir

Nos jocistes devraient-ils y pénétrer (pour y faire leur enquête) avec des jeunes qu'ils connaissent et qui les fréquentent déjà, mais qui sont encore conscients de leurs bêtises ?
L'action jociste devrait-elle porter sur ces jeunes-là et les entraîner à travailler sur d'autres ?
Ce travail de contacts devra être complété par un travail de revendication soit sur le plan municipal, soit sur le plan provincial.

● **Tavernes**

Voir

- Combien de tavernes dans ta paroisse ?
- Quelle est la proportion des jeunes parmi ceux qui les fréquentent ?
- Combien d'argent par semaine ces jeunes y dépensent-ils ?
- Ces tavernes sont-elles des lieux de désordre ?
- Les gens s'y saoulent-ils ?

Juger

- Telles qu'elles sont, les tavernes sont-elles utiles ou nuisibles ?

—Peut-on songer à les faire disparaître ?

—Doit-on songer à les réformer ?

Agir

Même genre d'action que pour les grils et cafés.

Février — Mars — Avril

● **Les Sports**

Voir

—Les Jeunes Travailleurs pratiquent-ils des sports ? Lesquels ?
Combien d'heures par semaine ?

—Qu'est-ce que le sport d'après les J.T. ?

—Pourquoi les J.T. pratiquent-ils les sports ?

—Font-ils des abus dans la pratique du sport ?

—Les jeunes travailleuses pratiquent-elles les mêmes sports que les garçons ?

—Pourquoi beaucoup de jeunes travailleurs ne font-ils pas de sport ? Leur santé, toute leur vie en souffre-t-elle ?

—Arrive-t-il souvent aux J.T. d'aller à des joutes comme spectateurs ? Combien leur coûte ces joutes ? Y a-t-il abus dans ce sens ?...

—Combien y a-t-il de terrains ou d'endroits où les J.T. peuvent pratiquer les sports ? Est-ce facile pour les jeunes d'y accéder ? (prix et nécessité d'être bon joueur).

—Qu'est-ce qui se passe dans les endroits où se pratiquent les sports ? (douches, changement de vêtements, sacres, sports mixtes, moments d'arrêt, flirt, ski de chalet...)

Juger

—Est-ce nécessaire pour des J.T. de pratiquer des sports ?

—Est-il préférable que les J.T. pratiquent des sports intérieurs ou extérieurs ?

—Quel but devons-nous avoir en jouant ? Prendre de l'exercice ou devenir professionnels ?

—Les sports peuvent-ils former ou réformer la volonté ? Le caractère ?

—Les J.T. choisissent-ils les sports d'après leurs forces, leurs capacités, leur travail ?

—Les J.T. qui savent moins bien jouer, en ont-ils besoin autant que les autres ?

- Etre spectateur, est-ce reposant ? Est-ce suffisant ?
- Le nombre de terrains, d'endroits où les J.T. peuvent pratiquer les sports, est-il suffisant pour leurs besoins ?
- Y a-t-il quelque chose à réformer dans les endroits où les J.T. pratiquent les sports ?

Agir

C'est d'abord et surtout un travail d'éducation que les militants doivent faire par des contacts nombreux qui leur feront savoir ce que les J.T. pensent, font, ne font pas, et pourquoi il en est ainsi. C'est alors qu'ils doivent profiter de toutes les occasions pour expliquer aux J.T. qu'il est nécessaire de pratiquer les sports, qu'il faut choisir les sports, que les sports peuvent former ou déformer la volonté, le caractère et l'âme. Ces contacts peuvent et doivent se faire partout : dans le milieu de travail, à la famille, dans les endroits de loisirs et de transport.

De plus les militants devraient aider spécialement les J.T. qui savent moins bien jouer, et qui par le fait même ne jouent pas dans les clubs ordinaires, à s'organiser pour pouvoir pratiquer des sports difficiles.

Après avoir fait l'éducation des J.T. sur la nécessité d'avoir des endroits où jouer, à prix modique, revendiquer auprès des autorités civiles pour obtenir ces endroits s'il n'en existe pas suffisamment.

S'organiser en équipe pour influencer ce qui existe sans tout organiser nécessairement nous-mêmes.

Mai — Juin — Juillet — Août

● **Vacances**

Voir

- Tous les J.T. ont-ils des vacances ? Combien de temps ?
- Où passent-ils leurs vacances ?
- Que font-ils durant leurs vacances ? Combien leur coûtent leurs vacances ?
- Quelle est l'attitude des filles envers la MODE ?

Juger

- Les J.T. ont-ils droit à des vacances et à des vacances raisonnables ? Pourquoi ?
- La façon dont les jeunes emploient leurs vacances est-elle

bonne ou mauvaise ? Pourquoi ? Quelles conséquences cela peut-il avoir ?

— Quel est le vrai sens des vacances ?

— Quelle est la pensée de l'Eglise concernant la MODE ?

Agir

— Situation précise à découvrir d'après le *voir*.

— Education par des CONTACTS, des FORUMS, des ASSEMBLEES GENERALES, des REUNIONS D'EQUIPES. Se déterminer plus spécialement 1 ou 2 jeunes que nous aiderons à mieux vivre de bonnes vacances.

— Donner des suggestions pratiques aux jeunes de nos paroisses pour passer de saines vacances, endroits, etc... voir à s'organiser par équipes, de préférence en famille.

• Week-End

(Dans cette période, envisager les "week-end" en ce qui a trait au gaspillage de santé et d'argent).

Voir

— Les J.T. passent-ils leur "week-end" dans leur ville ou à l'extérieur ? Pourquoi ?

— Les "week-end" tels que vécus actuellement par les jeunes de nos paroisses servent-ils à reposer ? Les jeunes arrivent-ils au travail le lundi, plus fatigués ou plus reposés ? Causes ?

— Combien d'argent les gars et les filles dépensent-ils pour leur fin de semaine ?

Juger

— La façon dont les J.T. passent leur "week-end" est-elle acceptable ?... Pourquoi ?

— Pour passer une belle fin de semaine, est-ce nécessaire de se fatiguer, de dépenser beaucoup d'argent ? Que faut-il ? Pourquoi ? Les jeunes ont-ils le droit de gaspiller leur santé et leur argent selon leur bon plaisir ? Raisons.

Agir

— Situation précise à découvrir d'après le *voir*.

— Travail d'éducation par contacts, etc.

— Faire propagande du budget de la jeunesse.

— Dans notre paroisse, organiser excursions de loisirs, forums, J.E., veillées familiales, etc... pour aider les jeunes. S'organiser également par équipes.

● **Week-End**

Dans cette période, l'enquête portera surtout sur ce que les J.T. font dans leur fin de semaine : danses, rencontres gars et filles, "parking", "nowhere", parcs, etc.

Voir

- Les J.T. de votre paroisse vont-ils danser dans leur fin de semaine ? Où ? Quelles danses sont les plus en vogue ? Combien y a-t-il d'endroits où les jeunes vont danser ? Comment ces endroits sont-ils tenus ? Les filles y vont-elles seules ou accompagnées ?
- Les jeunes ont-ils surtout la préoccupation de faire des rencontres : avoir des chums, avoir une blonde !... Quelle est l'attitude des gars envers les filles et des filles envers les gars ?
- Y a-t-il des parcs publics fréquentés par des jeunes gens ? Pourquoi les jeunes y vont-ils ? Que s'y passe-t-il ?
- Existe-t-il des autobus qui font des voyages nowhere ? Y a-t-il beaucoup de jeunes qui y vont ? Que se passe-t-il ?
- Le "parking" est-il de mode pour les J.T. de votre coin ? Qu'en pensent les J.T. ? A quels endroits vont-ils faire du "parking" ?
- En plus des points mentionnés déjà sur l'enquête des "week-end", y a-t-il autre chose que les J.T. font dans leur "week-end" ? Quoi ?

Juger

- L'attitude des jeunes envers la danse est-elle juste ? Est-elle selon la pensée et les directives de l'Eglise ?
- La conduite des gars envers les filles et celle des filles envers les gars est-elle correcte ?... Quels points seraient à changer, à améliorer ?
- Ce qu'il faut penser réellement du flirt, des "nowhere", du "parking", des rencontres entre jeunes gens et jeunes filles ? Pourquoi ?
- Faire voir comment le jeune homme, la jeune fille n'ont pas le droit de compromettre leur santé physique et morale, de gaspiller leur avenir, etc.

Agir

- Situation précise à découvrir d'après le *voir*.
- Education des J.T. sur tous ces divers points cités par des contacts, des forums, etc.

- Organisation de loisirs, de “week-end” par la section jociste.
- Faire des démarches auprès des autorités concernées, pour que les règlements soient observés en ce qui concerne par exemple la fermeture de certaines salles de danses ou de jeux mal tenus, etc... pour que la moralité soit sauvegardée dans les parcs, les endroits publics, etc.
- Continuer la propagande du budget.

OBSERVATIONS EN MARGE DE L'ENQUETE

- a) On remarquera tout d'abord que l'ordre suivi dans le déroulement de l'enquête n'est en aucune façon un ordre logique. Selon la méthode d'enquête jociste, voir, juger, agir, les divers endroits et les divers genres de divertissements des jeunes travailleurs sont considérés dans le détail, et jugés à la lumière des principes dans leurs conséquences bonnes ou mauvaises sur la vie des jeunes travailleurs. Une action pratique, individuelle et collective, est ensuite décidée et entreprise pour améliorer la situation chez les individus et dans le milieu.
- b) On notera aussi que les dirigeants jocistes nationaux, fédéraux et locaux ont arrêté leur choix d'enquête aux loisirs après constatations faites dans les enquêtes passées, leurs contacts avec les J.T. et leurs expériences personnelles ; que les jeunes de la classe ouvrière emploient très peu leurs loisirs à l'acquisition de la culture ; qu'ils les emploient même très peu à se reposer ou à remplir leurs devoirs familiaux et sociaux ; que les divertissements auxquels ils s'adonnent sont grandement nuisibles à leur santé physique et morale.
- c) Les buts ou objectifs que poursuit la présente enquête sur les loisirs ne sont pas d'une nature différente des buts de toute enquête jociste : *formation personnelle, conquête et revendication ou représentation.*

Le grand effort des militants consiste à entraîner d'autres jeunes travailleurs à travailler avec eux à l'assainissement des milieux de loisirs.

Dans beaucoup de cas comme grills, tavernes, etc... il s'agira plutôt de vider que d'assainir. Il s'agira alors de faire agir les compagnons ou compagnes de travail que l'on sait être des habitués de ces milieux.

C'est par cette méthode d'entraînement des non-jocistes à l'action que l'on formera et recrutera des *nouveaux jocistes*.

Tout le long de l'année l'enquête sera présentée et menée de façon à *rendre évident le déséquilibre* existant entre les loisirs divertissements et les loisirs culturels ; et à faire désirer par les jocistes et les non-jocistes une plus grande expansion des loisirs culturels.

Pour tout ce qui concerne les endroits de loisirs que les jocistes et autres jeunes travailleurs ne peuvent réformer par leurs seuls moyens (tels que grills, tavernes, cafés, etc...) l'enquête devra nécessairement aboutir à certaines revendications auprès des autorités municipales ou provinciales, et à exercer une influence sur l'opinion publique. Pour ce faire, la J.O.C. veut mener, à l'aide des retours d'enquête, des campagnes par l'affiche sur un point bien déterminé, après chaque période. Elle entrevoit également une action concertée avec la L.O.C.

2.— L'enquête sociale de la L.O.C.

POUR LA RESTAURATION DE LA VIE OUVRIÈRE

Les loisirs posent donc à la famille ouvrière un problème angoissant et qui, à première vue, paraît insoluble devant la multiplicité "d'avisers sans conscience qui exploitent le désœuvrement et la naïveté populaires". Problème angoissant, car ces difficultés iront s'aggravant devant la montée croissante du matérialisme qui excite le désir et le goût d'une vie plus relâchée, conduit au gaspillage, crée une atmosphère de sensualité, affaiblissant ainsi la moralité de notre classe ouvrière et son sens du devoir.

1 — *Tâche des pères et mères de famille*

C'est donc répondre à des besoins impérieux et immédiats que de lancer cette enquête-campagne, c'est-à-dire une étude menée par l'ensemble du mouvement sur ce problème précis de la vie ouvrière : les loisirs. C'est également pour les pères et mères de famille ouvrière faire face à leurs responsabilités de chrétiens et de chefs ouvriers que de faire porter tous leurs efforts et leurs réalisations en vue de l'éducation sur le vrai sens à donner aux loisirs plus abondants.

C'est pourquoi la L.O.C. se propose d'aborder une enquête sur les loisirs, enquête que le mouvement fera au sein de la famille dans nos quartiers, sur les milieux de loisirs, sans avoir pour cela la prétention de résoudre lui-même toutes les difficultés qui se présenteront.

2 — Sens de l'enquête

Il ne s'agit pas de faire une étude théorique sur l'importance ou les formes d'organisation des loisirs, mais bien :

- a) *de faire prendre conscience* aux pères et mères de famille du problème que posent les loisirs. Il s'agit d'une étude qui fera découvrir aux militants certains aspects du problème auxquels ils n'auraient jamais songé, étude qui donnera un aperçu sur l'ensemble de la situation.
- b) *de donner la doctrine* sur cet aspect de vie ouvrière qui fait le sujet de l'enquête, doctrine qui sera diffusée dans les publications, aux journées d'étude, assemblées. C'est sous l'angle éducatif que le mouvement se préoccupe d'orienter l'action des militants. Restaurer dans l'esprit des militants la *conception* chrétienne des loisirs.
- c) *de mener une action commune* qui comprend :
 - un effort d'éducation personnelle à tous les échelons ;
 - une influence croissante sur les foyers ouvriers. (Tel père de famille, telle mère de famille ouvrière que l'on intéresse à l'enquête ou que l'on gagne à l'idéal du mouvement.)
 - une action représentative et une propagande en vue de changer ou d'améliorer certains usages, certaines institutions ou encore de susciter dans tous les milieux intéressés les collaborations multiples en vue de la solution du problème des loisirs.

En un mot, obtenir les transformations nécessaires à l'épanouissement de l'ensemble sur ce point précis de la vie ouvrière des adultes.

3 — Plan de l'enquête

Afin de réaliser méthodiquement cette étude des loisirs, il nous a semblé nécessaire de la diviser en trois points, de manière à classer les faits sous trois titres de chapitres : valeur de vie familiale—valeur de culture—valeur de sains divertissements.

En effet, pour que les loisirs deviennent "un élément puissant de restauration de la vie ouvrière, les travailleurs doivent y attacher une valeur de vie familiale, une valeur de culture de l'esprit et de sains divertissements".

Chacun de ces chapitres correspond à une période, de telle sorte que notre enquête pourrait revêtir la formule suivante :

POUR LA RESTAURATION DE LA VIE OUVRIERE, par :
la mise en valeur des loisirs familiaux (1ère période)
la découverte des loisirs-éducatifs (2ième période)
l'emploi équilibré des loisirs-divertissements (3ième période)

PREPARATION DU PROGRAMME DE L'ANNEE

Octobre

1er C.E. — Les lieux de loisirs

Découvrir les divers endroits de loisirs de la paroisse et les situer sur une carte de la paroisse.

2e C.E. — Les lieux de loisirs

On termine le travail commencé au C.E. précédent. La valeur morale de ces endroits.

Comité local conjoint

La L.O.C. et la L.O.C.F. font la même enquête. Au cours d'un comité local conjoint, on compare les résultats obtenus. Ce comité devrait avoir lieu au plus tard à la mi-novembre.

LES LOISIRS ET LE FOYER
(1ère période : Novembre à Janvier)

Novembre

1er C.E. — Sens chrétien des loisirs

A l'aide de la carte, découvrir si les familles prennent leurs loisirs dans la paroisse ou en dehors de la paroisse. Voir comment les familles ouvrières peuvent utiliser les endroits de loisirs pour avoir des loisirs chrétiens.

2e C.E. — Le foyer, une maison de pension

Tirer le meilleur parti possible d'un petit logement.

L.O.C. : Situer sur la carte les endroits qui sont le plus fréquentés par les pères de famille pendant leurs loisirs.

Le père doit passer la plus grande partie de ses loisirs à la maison.

L.O.C.F. : Situer sur la carte les endroits de loisirs fréquentés par les mères de famille.

La mère doit accepter de voir salir sa maison pour que son mari et ses enfants prennent leurs loisirs à la maison.

Décembre

C.E. — Le sens chrétien des fêtes

Sobriété dans le boire et dans le manger.

L.O.C. : Le "party" d'usine.

L.O.C.F. : Les fêtes à la maison. Relâchement de la surveillance de la part des parents.

Janvier

C.E. — Participation aux associations

L.O.C. : Sens des responsabilités. Paresse. Ne pas négliger son devoir d'état. Expliquer le travail de ces associations à l'épouse.

L.O.C.F. : Nécessité pour l'épouse de faire partie d'une association. Aider à l'époux à assister à ses réunions.

Soirée populaire

Fin de la 1ère période. Réunion du comité local conjoint pour l'organisation de la soirée populaire.

Sujet : Le foyer, maison de pension ?

LES LOISIRS FORMATEURS (2e période : février à la mi-juin)

Février

1er C.E. — Radio

Quels sont les programmes les plus écoutés ? Vigilance.

2e C.E. — Programmes éducatifs

Qui écoute ces programmes radiophoniques ?

Mars

1er C.E. — Moyen d'éducation

Education du goût des enfants. Les programmes de musique.

2e C.E. — Les cinémas

Examiner la situation des cinémas sur la carte de la paroisse. Quels films présentent les cinémas que vous fréquentez. Ces films sont-ils nouveaux ?

Avril

1er C.E. — Les vues

Comment réagissent les gens qui vont au cinéma ?

2^e C.E. — *Les enfants au cinéma*

A quel endroit les enfants vont-ils au cinéma ?
Les conséquences sur l'éducation des enfants.

Mai

1^{er} C.E. — *Les journaux*

Où sont les kiosques de journaux dans la paroisse ?
Quels sont les journaux lus par les familles ouvrières ?

2^e C.E. — *Les lectures des enfants*

Qu'est-ce que les enfants lisent dans les journaux ?
Vigilance des parents ?

Juin

1^{er} C.E. — *Cours de perfectionnement*

Un passe-temps qui élève ou qui tue le temps ?

Soirée populaire

Réunion du comité local conjoint pour organisation d'une soirée populaire à l'occasion du dimanche de la justice sociale.

LOISIRS, PASSE-TEMPS
(3^e période : de la mi-juin à septembre)

Juin

2^e C.E. — *Taverne*

Les tavernes de la paroisse. Le problème de l'alcoolisme. La doctrine de l'Eglise en cette matière.

Juillet

C.E. — *Vacances familiales*

Tirer le meilleur parti possible de la situation.

L.O.C. : Organiser les loisirs de ses enfants. Présence sur les parcs et les terrains de jeux.

L.O.C.F. : Responsable de son coin. Faire partager cette responsabilité par les voisins en leur faisant organiser les loisirs des enfants du coin.

Août

C.E. — *Jeux de hasard — "Gambling"*

Où se trouvent les maisons de ce genre dans la paroisse ?

L.O.C. — Les paris à l'usine. Bookies.

L.O.C.F. — Bingo et parties de cartes à l'argent dans la maison.

Septembre

1er C.E. — Revision du programme

2e C.E. — Semaine de la famille ouvrière

4 — Explications complémentaires

a) Avant d'aborder l'enquête sur les loisirs, les militants commenceront par tracer la "carte ouvrière", c'est-à-dire une carte de la paroisse sur laquelle sera indiquée les renseignements nécessaires à l'orientation du travail apostolique. En particulier, connaître exactement la situation en ce qui regarde les endroits de loisirs. C'est aider un militant dans son apostolat, c'est le mettre en mesure de mieux prendre ses responsabilités que de l'obliger à mieux connaître le terrain de son action, à préciser son champ d'apostolat. La carte ouvrière sera pour les militants un précieux instrument de travail.

b) Comme nous pouvons le constater, cette enquête couvre un champ d'action étendu et précis tout à la fois.

Elle veut faire prendre aux foyers militants leurs responsabilités au foyer et hors du foyer en ce qui regarde les loisirs. Nous tenterons de faire découvrir à la masse des foyers ouvriers toute la richesse des loisirs (temps libres) bien compris, et, avec elle nous rechercherons les moyens qui nous permettront de sauvegarder et d'exploiter cette richesse de vie de famille, de culture de l'esprit et de sains divertissements.

Toutes les démarches, toutes les revendications, nous les ferons avec la masse, en son nom pour elle, afin que toutes puissent aboutir et favoriser l'épanouissement physique, intellectuel, et moral de tous.

1) Cette enquête permet des réalisations éducatives :

- conception juste des loisirs ;
- collaboration du mari dans l'éducation des enfants, dans les travaux domestiques ;
- découverte des multiples moyens de culture ;
- choix et emploi judicieux des loisirs-divertissements.

2) Elle appelle des revendications :

- amélioration de certains endroits de jeux ;
- création de services favorisant la culture, etc...
- collaboration avec la J.O.C.

Conclusion

Telles sont les grandes lignes d'orientation que nous devons donner aux loisirs des militants. Voilà la conception dont ils doivent se faire les champions auprès des familles ouvrières, auprès de la masse. Faisons comprendre aux militants qu'ils ont d'abord une *tâche d'éducation* à réaliser, une mentalité à réformer, une immense richesse à faire estimer et exploiter.

“Les loisirs deviendront la grande richesse des familles ouvrières, à la condition qu'il y ait quelqu'un pour faire leur éducation, pour leur faire comprendre la valeur des temps libres, pour leur apprendre comment s'en servir et comment juger tel ou tel genre de loisirs.”

Par notre enquête sur “les loisirs”, nous pourrions vraiment “servir” notre milieu populaire, si chacun de nous veut bien s'en donner la peine, si tous nous savons prendre chacun en ce qui nous concerne, nos responsabilités.

A NOS ABONNES

La présente livraison de novembre-décembre de “L'Action Catholique Ouvrière” ramène la date d'échéance des abonnements réguliers à notre Revue. Nous prions tous nos abonnés de bien vouloir renouveler, sans tarder, leur abonnement. Le prix de l'abonnement est de \$2.00, de janvier à décembre 1953. Adressez votre envoi (par chèque au pair ou par mandat-poste) à :

L'Action Catholique Ouvrière
1001, rue St-Denis
Montréal 18, P.Q.

Bien indiquer le changement d'adresse, si nécessaire.
D'avance, nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

La Direction

PROGRAMME RELIGIEUX DE L'ANNEE 1952-53 EN ACTION CATHOLIQUE OUVRIERE

Nous donnons ici le programme religieux de l'A.C.O. tel qu'il a été présenté à la Session Intensive de la J.O.C. et tel qu'il se déroulera pour ce mouvement dans le cours de l'année. Cela pourra être pour les aumôniers une aide à voir où l'on s'en va, en même temps qu'une source où puiser pour leurs récollections.

La Rédaction.

1ère Partie: SENS DE LA VERTU DE JUSTICE

R. P. Pierre-Paul ASSELIN, o.m.i.

I — IMPORTANCE

L'étude de la vertu de justice tire d'abord son importance du fait qu'elle est une *vertu*, c'est-à-dire une habitude qui nous pousse à bien agir. Elle est de plus une vertu cardinale, c'est-à-dire une des quatre grandes vertus morales : prudence, justice, force et tempérance. On appelle ces vertus cardinales parce que de chacune d'elles découlent plusieurs autres vertus.

L'étude concrète et pratique de la vertu de justice est de plus très importante de nos jours, parce que chez tous, chez les jeunes travailleurs également, elle n'est pas une vertu à la mode. Un peu partout les travailleurs pour leur part crient facilement à l'injustice à leur endroit et c'est trop souvent hélas vrai. Il n'est pas si sûr qu'ils aient toujours eux-mêmes le vrai sens de la justice et qu'ils la pratiquent dans toute leur vie. On est bien porté à étouffer la voix de sa conscience sur les pires torts faits au prochain et à se faire justice à soi-même sous divers prétextes : au travail, dans les affaires, etc.

II — CE QU'EST LA VERTU DE JUSTICE

- 1.— Dans un sens général, justice signifie perfection morale, sainteté. Ce n'est pas dans ce sens que nous l'étudierons.
- 2.— Dans un sens précis sur lequel nous nous arrêterons cette année, la justice signifie : "Une disposition ferme et permanente de la volonté qui presse d'accorder à *chacun son dû*". (Cardinal Villeneuve : "Ni plus ni moins", Editions jocistes).
- 3.— Notons d'abord
 - a) Que si la justice n'était une disposition ferme et permanente c'est-à-dire, une habitude déposée en nous par la grâce

sanctifiante et acquise par la répétition des actes, elle ne serait pas une vertu.

- b) Que la justice a pour objet *le droit des autres*. C'est ce qui la caractérise en propre et la distingue de la Charité. La justice me pousse à rendre à autrui ce qui lui est dû en vertu d'un *droit réel*. La Charité, elle, me pousse à aimer mon prochain comme moi-même, par amour pour Dieu, et non en vertu d'un droit qu'il a d'être aimé.

III — SORTES DE JUSTICE

Comme on l'a signalé au début, la justice étant une vertu morale cardinale, elle donne naissance à plusieurs autres vertus morales. C'est ainsi que nous avons :

- 1.— *Les justices strictes* : Ces vertus nous disposent à *rendre en égalité* pour ce qu'on a reçu d'autrui. Ex. : J'emprunte cinq dollars à Baptiste, je dois lui remettre cinq dollars. Autrement je commets une injustice envers lui. Il existe *trois sortes de justices strictes* :

a) La justice sociale ou légale :

On l'appelle ainsi, parce qu'elle nous dispose à payer nos dûs envers la société ; en d'autres termes, à rendre à la société ce que nous lui devons. C'est la plus importante des trois justices strictes, et c'est pourtant celle dont on parle le moins et qu'on écorche le plus facilement.

Nos devoirs de justice envers la société sont nombreux et très sérieux parce que nous recevons presque sans limite d'elle sans que nous y pensions toujours. Si nos biens et nos vies sont protégées par des *lois*, par la *police*, c'est à la société que nous le devons ; si dans notre pays nous jouissons de tout le bien-être que nous possédons, c'est à la société que nous le devons ; si nous possédons des écoles et divers autres moyens pour nous instruire et nous cultiver, c'est encore à la société que nous le devons.

Nous lui devons en retour d'*observer ses lois* et d'être à son service en tout ce qu'elle réclame de nous : tenir compte dans toutes nos actions des exigences du bien commun et ne pas nous limiter à nos seuls intérêts particuliers.

b) La justice distributive :

C'est la justice d'abord des gouvernements et en général de tous ceux qui sont constitués en autorité : les parents, les instituteurs, etc. Cette vertu les pousse à distribuer équitablement à tous les citoyens selon les droits et les besoins de chacun les honneurs, les biens et les charges de la société.

Les gouvernants en effet ne sont pas les propriétaires du bien commun, mais les administrateurs et les dispensateurs. C'est un devoir pour eux de les distribuer en toute justice.

e) La justice commutative :

C'est la plus stricte des trois justices, parce que plus que les autres, elle s'exerce absolument *d'égal à égal*. Ex. : J'achète un habit qui vaut \$50.00, je dois en payer le prix complet, autrement je manque à la justice commutative.

Cette sorte de justice couvre un champ beaucoup plus étendu qu'on ne le pense habituellement. Elle ne se limite pas rien qu'au vol, ou à la malhonnêteté dans les affaires. Non, elle s'étend à toute la propriété du prochain. Les biens de son corps aussi : sa vie, sa santé, son intégrité, sa liberté, etc. Et puis ses biens matériels : argent, propriétés, etc.

Cette justice nous oblige à donner strictement à autrui son dû et à le lui restituer si on lui a causé des torts.

d) A remarquer :

- 1) Dans notre étude religieuse, cette année, nous ne touchons pas à la justice distributive par manque de temps et aussi parce que la pratique de cette justice touche moins immédiatement les Jeunes Travailleurs.
- 2) Dans l'ordre à suivre pour notre étude nous ne commencerons pas par étudier la justice sociale et ensuite la justice commutative. Nous suivrons la méthode suivante acceptée en Conseil National : nous ferons évoluer le jeune travailleur dans les divers milieux où la vie le place et nous découvrirons les divers problèmes de justice qui se posent à sa conscience. Il sera donc tantôt question de justice sociale, tantôt de justice commutative.

2.— *Les justices moins strictes :*

Nous ne nous attarderons pas à les exposer longuement puisque nous n'aurons pas le temps de les aborder cette année. Contentons-nous de dire que ce sont des vertus qui se rattachent à la justice parce qu'elles *rendent à un autre un dû*. Elles s'en distinguent, toutefois, en ce qu'elles comportent autre chose également. Ainsi, par exemple, la vertu qui règle nos devoirs envers nos parents et qui s'appelle la *piété filiale*. Cette vertu est un mélange de justice et d'amour. Nous devons à nos parents des devoirs de justice mais tempérés d'un esprit d'amour filial que nous avons envers eux.

Dans ces justices moins strictes entrent également la *religion*, vertu qui règle nos devoirs envers Dieu ; le *patriotisme*, nos devoirs envers la patrie, etc.

2ème Partie: DEROULEMENT DU PROGRAMME

I — EXPLICATION DE L'ORDRE SUIVI

1.—Milieu de travail

du J.T. et les devoirs de justice qui s'y posent.
Nos 1 à 7 inc.

2.—Milieu d'affaires

du J.T. et les devoirs de justice qui s'y posent
Nos 8 à 9 inc.

3.—Milieu de loisirs

du J.T. et les devoirs de justice qui s'y posent.
Nos 10 à 14 inc.

4.—La société

dans laquelle vit le J.T. et ses devoirs envers elle.
Nos 15 à 20 inc.

II — LE PROGRAMME DETAILLE

1.—"Y'a pas de justice"

Problèmes de justice dans la classe ouvrière et chez les J.T.
ACTION : Faire découvrir les divers problèmes de justice qui se posent.

2.—Qu'est-ce donc la justice ?

Faire découvrir le sens complet de la justice... Pas rien qu'une question de vol.
ACTION : Voir autour de soi le sens que les J.T. se font de la justice.

3.—Pas flâner... ni "butcher" !

Question d'emploi du temps et de travail bien exécuté.
Conséquences du travail mal fait...
ACTION : Mot d'ordre : "On fait du bel ouvrage !"

4.—"Le patron, il est riche !..."

Prendre soin des *outils* et des *machines*... question du matériel qu'on sort sans autorisation. (Il est suggéré à la J.O.C.F. de mentionner les milieux de travail, tels que maisons privées, etc... et d'adapter. Aussi de mentionner le gouvernement considéré comme patron).
ACTION :

5.—Veux-tu être quelqu'un ?

Pour les gars :

Métier et compétence à acquérir — conséquences au point de vue *avenir* et *société*.

ACTION : Mot d'ordre : Etre quelqu'un !

Pour les filles :

Souci de se perfectionner en regard de sa mission de femme : couture, art culinaire, tenue d'une maison, éducation... Conséquences au point de vue *familial* et *social*.

ACTION : Mot d'ordre : Femme de maison dépareillée !

—On demande ici de ne pas insister sur les cours, ce qui pose parfois des difficultés dans les sections, mais d'appuyer sur la pratique à la maison.

6.—Un racket... ou une force ?

Problème des syndicats, du devoir d'en faire partie et d'y participer activement.

ACTION : Etre syndiqué et y participer activement. Entraîner les autres travailleurs.

7.—Les langues de vipère !

Injustices contre la réputation du prochain au travail et ailleurs, calomnies, médisances, secrets dévoilés...

ACTION : Mot d'ordre : "Ferme-là !..."

8.—"Le monde est voleur aujourd'hui !"

Honnêteté dans les marchés : erreurs d'un commis, vols dans les magasins, objets trouvés...

ACTION :

9.—"26 semaines pour payer"

Questions d'achats à tempérament et dettes... Conséquences pour le présent et l'avenir.

ACTION : "Je paye comptant". *Budget de la Jeunesse*.

10.—"J'suis jamais malade !..."

Abus de sa santé dans les sports, amusements, boissons, etc... Conséquences pour le présent (devoir d'état) et l'avenir...

ACTION :

11.—"Faut que jeunesse se passe !..."

Question de mauvaise conduite et scandales dans les loisirs... et des conséquences...

ACTION :

12.—"L'argent, faut que ça roule !..."

Gaspillage (jeu à l'argent, gageures) et ses conséquences pour le *présent* et l'*avenir*.

ACTION : *Budget de la Jeunesse*.

13.—(Pour les gars) "Es-tu fish ?..."

Question des gars qui se font exploiter matériellement par les filles — Conséquences.

ACTION : Mot d'ordre : Soyons pas naïfs !

(Pour les filles) "Mon chum, il est "flush" !..."

Exploitation matérielle des gars par les filles. — Conséquences.

ACTION : Mot d'ordre : Soyons sincères !

14.—Voleurs, voleuses d'avenir !...

Garçons et filles qui manquent de sérieux en amour, qui jouent avec l'amour, flirts, fréquentations cassées sans raisons sérieuses...

ACTION : Mot d'ordre : Honnêteté en amour.

15.—"Je ne dois plus rien à personne !..."

Nos devoirs envers la société — attitude des jeunes travailleurs — Conséquences.

ACTION : Mot d'ordre : Toujours endettés !

16.—"Le gouvernement, il nous mange !"

Impôts, taxes, contrebande, assurance-chômage retirée même quand on travaille. Nots devoirs de justice dans ce domaine.

ACTION :

17.—(Pour les gars) "Il nous paiera, ou bien on ne vote pas !..."

(Pour les filles) "Je vote pour un tel, il a l'air fin !..."

Question d'obligation de conscience de voter et de se renseigner à ce sujet.

ACTION : Mot d'ordre : "On se renseigne et on vote !"

18.—Service militaire

Problèmes du service militaire et des devoirs de justice qu'il entraîne.

ACTION : Formation de la conscience des jeunes.

19.—"La religion, ça coûte cher !..."

Nos devoirs de justice vis-à-vis l'Eglise au point de vue matériel...

ACTION : Mot d'ordre : Droits et dîmes tu paieras.

20.—"J'ai fait ma part !..."

Question de ceux qui passent à la J.O.C. pour recevoir plus que pour donner et qui après quelques années s'en vont et se croisent les bras...

ACTION : Mot d'ordre : "La J.O.C. et la classe ouvrière ont besoin de moi !"

La voix du Pape :

L'ENNEMI EST PARTOUT... TOUS LES FIDELES DE BONNE VOLONTE DOIVENT SE SECOUER...

DISCOURS PRONONCE PAR SA SAINTETE PIE XII
dimanche, 12 octobre 1952
à l'occasion du XXXe anniversaire de
L'Union des Hommes d'Action Catholique italienne

En contemplant cette magnifique assemblée d'Hommes d'Action Catholique, la première parole qui vient à Nos lèvres, est une parole de gratitude envers Dieu qui Nous a fait don d'un si grandiose et pieux spectacle ; puis une parole de reconnaissance à votre égard, chers fils, pour avoir voulu le réaliser devant Notre regard ravi de joie.

Nous connaissons bien les nuages menaçants qui se condensent sur le monde et seul Notre-Seigneur Jésus sait Notre inquiétude permanente pour le sort d'une humanité dont Il a voulu, Lui le Pasteur Suprême invisible, que Nous fussions le Père et le Maître visible. Entre temps cette humanité poursuit un chemin qui se révèle chaque jour plus ardu, alors qu'il semblerait que les prodigieux moyens de la science dussent, Nous ne dirons pas « le couvrir de fleurs », mais au moins diminuer, sinon éliminer tout à fait les monceaux de ronces et d'épines qui l'encombrent.

Cependant, de temps en temps, — pour Notre réconfort dans cette terrible anxiété, — Jésus veut, dans sa bonté, que les nuages se déchirent et qu'apparaisse triomphant un rayon de soleil, signe que même les nuées les plus sombres ne suppriment pas la lumière, mais en cachent seulement l'éclat.

Et voici maintenant une pacifique armée d'hommes militant dans l'Action Catholique italienne : chrétiens vivants et vivificateurs ; bon pain et en même temps levain des plus précieux au milieu de la masse des autres hommes ; cent cinquante mille, la plupart pères de famille, qui vivent leur baptême et s'emploient à le faire vivre par les autres. Et vous n'êtes pas tous là. Des centaines de milliers d'hommes Catholiques, retenus par de graves motifs, n'en sont pas moins présents ici avec la ferveur de leur esprit, de leur foi et de leur amour. Des hommes mûrs et de toute condition : dirigeants, intellectuels, employés, enseignants, ouvriers, travailleurs des champs, militaires ;

tous frères dans le Christ ; tous unis comme dans le seul battement d'un unique cœur.

Nous voudrions que vous puissiez admirer vous aussi la magnifique vision qui s'offre en ce moment à Nos yeux ; Nous désirerions que vous sentiez au fond de votre esprit tout l'amour avec lequel Nous voudrions, — si c'était possible, — descendre au milieu de vous et vous embrasser tous comme si vous ne faisiez qu'un .

Chers fils ! Vous êtes venus à Rome pour fêter le trentième anniversaire de votre Union, — la première des associations nationales d'A.C. Il y a cinq ans, les Hommes qui se réunirent dans la Ville Eternelle étaient soixante-dix mille ; aujourd'hui ce nombre est doublé et il représente quelque chose de plus qu'un symbole de la ferveur multipliée de votre vie chrétienne.

Lors de ce désormais lointain septembre 1947, Nous avons béni votre Etendard et y avons accroché une médaille d'or. Nous tenons à vous dire devant Rome et l'Italie, que vous avez bien répondu à ce que Nous attendions de vous, au cours de ces années de luttes aigües pour la civilisation chrétienne et italienne. Cette médaille est bien à sa place sur votre drapeau, parce que vous êtes parmi les principaux artisans de la résistance que l'Italie a opposée, pour elle-même et pour le monde, aux forces du matérialisme et de la tyrannie.

Aujourd'hui, à midi, un nouveau chœur de cloches s'est ajouté au retentissement sonore de tous les bronzes sacrés de la Ville Eternelle qui saluent Marie et invitent les fidèles à l'honorer. Vous avez entendu, en cette heure-là, Nous faire, à Nous Evêque de Rome, un don particulièrement agréable. Au sein d'un quartier des plus peuplés de Notre chère Ville, sur l'impulsion de votre infatigable Aumônier central, sur les plans d'un jeune architecte membre de l'Action Catholique, au milieu de l'émerveillement de tous ceux qui ont pu observer l'ensemble complexe du projet et la rapidité de l'exécution, grâce à l'habileté et à la ténacité du personnel, votre Union a fait surgir, avec tous les édifices et les œuvres annexes, une belle et vaste église, siège paroissial, en la consacrant à saint Léon le Grand.

Nous pensons ne faire tort à personne en déclarant que bien peu connaissent l'activité intrépide de ce Pape, si grand parmi les plus grands, pour le bien civil et social de Rome et de l'Italie, pour conserver la pureté de la foi et pour réformer et renforcer l'organisation ecclésiastique ; sans doute bien peu se rappellent qu'une grande partie de son activité s'employa dans la lutte contre l'hérésie monophysiste, qui niait dans le Christ deux natures, l'humaine et la divine, réellement distinctes, sans fusion ni mélange.

Mais tous savent que lorsque Attila, roi des Huns, descendait victorieux en Italie, dévastant la Vénétie et la Ligurie, et s'apprêtait à marcher sur Rome, le Pape Léon rendit courage à l'Empereur, au Sénat et au peuple, tous en proie à la terreur ; qu'il partit sans défense et se rendit au devant de l'envahisseur sur le Mincio. Et Attila le reçut dignement et fut si satisfait de la présence du *summus sacerdos* qu'il renonça à toute action de guerre et se retira au-delà du Danube.

Ce fait mémorable se passa précisément lors de l'automne 452, aussi sommes-Nous heureux d'en commémorer ici, solennellement, avec vous, le quinzième centenaire.

Chers fils, Hommes d'Action Catholique ! Quand Nous avons appris que la nouvelle église devait être consacrée à saint Léon Ier, qui sauva Rome et l'Italie de l'assaut des barbares, la pensée Nous est venue que vous entendiez peut-être faire allusion aux conditions présentes. Aujourd'hui ce ne sont pas seulement la Ville Eternelle et l'Italie qui sont menacées, mais le monde entier.

Oh ! ne Nous demandez pas qui est « l'ennemi » ni sous quel aspect il se présente. Il se trouve partout et au milieu de tous : il sait être violent et rusé. Ces derniers siècles, il a tenté de réaliser la désagrégation intellectuelle, morale, sociale de l'unité dans l'organisme mystérieux du Christ. Il a voulu la nature sans la grâce ; la raison sans la foi ; la liberté sans l'autorité ; parfois l'autorité sans la liberté. C'est un « ennemi » devenu de plus en plus concret, avec une absence de scrupules qui surprend encore : le Christ oui, l'Eglise non ! Puis : Dieu oui, le Christ non ! Finalement le cri impie : Dieu est mort ; et même Dieu n'a jamais existé. Et voici, maintenant, la tentative d'édifier la structure du monde sur des bases que Nous n'hésitons pas à indiquer comme principales responsables de la menace qui pèse sur l'humanité : une économie sans Dieu, un droit sans Dieu, une politique sans Dieu. L'« ennemi » s'est employé et s'emploie à ce que le Christ soit un étranger dans les universités, dans l'école, dans la famille, dans l'administration de la justice, dans l'activité législative, dans les assises des nations, là où se décide la paix ou la guerre.

Il est en train de corrompre le monde avec une presse et avec des spectacles qui tuent la pudeur chez les jeunes gens et les jeunes filles et détruisent l'amour entre les époux ; il inculque un nationalisme qui conduit à la guerre.

Vous voyez, chers fils, que ce n'est pas Attila qui est aux portes de Rome ; vous comprenez qu'il serait vain, aujourd'hui, de deman-

der au Pape d'intervenir et d'aller au devant de lui pour l'arrêter et l'empêcher de semer la ruine et la mort. Le Pape doit, à sa place, veiller et prier sans cesse et se prodiguer afin que le loup ne finisse pas par pénétrer dans le bercaïl, par ravir et disperser le troupeau (cfr. Jo, 10, 12) ; ceux qui, avec le Pape, partagent la responsabilité du gouvernement de l'Eglise, font également tout leur possible pour répondre à l'attente de millions d'hommes, qui, comme Nous l'avons exposé en février dernier, sollicitent un changement de route et regardent l'Eglise comme l'unique pilote valable. Mais aujourd'hui, cela ne suffit pas ; tous les fidèles de bonne volonté doivent se secouer et être conscients de leur part de responsabilité pour le succès de cette entreprise de salut.

Chers fils, Hommes d'Action Catholique ! L'humanité d'aujourd'hui, désorientée, égarée, méfiante, a besoin de lumière, d'orientation, de confiance. Voulez-vous, avec votre collaboration, — sous la direction de la Hiérarchie, — être les hérauts de cette espérance et les messagers de cette lumière ? Voulez-vous apporter la sécurité et la paix ? Voulez-vous être le grand et triomphal rayon de soleil qui invite à s'éveiller de la torpeur et à travailler énergiquement ? Voulez-vous devenir, — s'il plaît à Dieu, — les animateurs de cette multitude humaine qui attend des avant-gardes pour la précéder ?

Alors il est nécessaire que votre action soit avant tout consciente.

L'homme d'Action Catholique ne peut ignorer ce que l'Eglise fait et entend faire. Il sait que l'Eglise veut la paix ; qu'elle veut une distribution plus juste de la richesse ; qu'elle veut soulager le sort des humbles et des indigents, il sait que le Christ, Dieu fait homme, est le centre de l'histoire humaine ; que toutes les choses ont été faites en Lui et par Lui. Il sait que l'Eglise, lorsqu'elle souhaite un monde différent, et meilleur, pense à une société ayant pour base et fondement Jésus-Christ, avec sa doctrine, ses exemples, sa rédemption.

En second lieu, il faut que votre action soit illuminatrice.

Dans vos usines, dans vos bureaux, dans les rues, dans les lieux où vous prenez vos saines distractions et le repos nécessaire, il vous arrivera de rencontrer des hommes « qui ont des yeux pour voir et qui ne voient pas » (Ezéch. 12, 2). Aujourd'hui, par exemple, on rencontre de pauvres gens persuadés que l'Eglise, que le Pape veulent l'exploitation du peuple, veulent la misère, veulent, — cela semblerait inconcevable, — la guerre ! Les auteurs et les propagateurs de ces horribles calomnies réussiront à échapper à la justice des hommes, mais ils ne pourront se soustraire au jugement de Dieu. « Un jour viendra... » Seigneur, pardonnez-leur ! En attendant, il est cependant

nécessaire de saisir toute occasion pour ouvrir les yeux à ces aveugles, qui souvent sont plutôt victimes de tromperies que coupables.

Il faut encore que votre action soit vivificatrice.

L'Action Catholique ne sera point vraiment telle, si elle n'agit pas sur les âmes. Les grands rassemblements, les magnifiques cortèges, les manifestations publiques sont certainement utiles. Mais attention, il ne faut pas confondre les instruments avec la fin pour laquelle ils doivent être utilisés ! Si votre action n'apportait pas la vie de l'esprit là où est la mort, si elle ne cherchait cette même vie là où elle est malade ; si elle ne la fortifiait pas là où elle est faible, elle serait vaine. Nous savons que votre Présidence générale a approuvé un programme de travail « capillaire » pour rendre efficiente la présence des militants catholiques en tous lieux et avec toutes les personnes au milieu desquelles ils vivent. Soyez donc les principaux membres et propulseurs de cette « base missionnaire », comme on a voulu l'appeler.

Il faut en outre que votre action soit unificatrice.

Soyez unis entre membres d'une même association ; unis entre les diverses associations ; unis avec les autres « branches » de l'Action Catholique. Mais soyez unis et faites-vous les promoteurs d'union avec les autres forces catholiques, qui combattent les mêmes batailles pacifiques que vous et sont prêtes à vaincre dans la même lutte que la vôtre.

Chers fils, voulez-vous être forts ? Voulez-vous, avec l'aide de Dieu, être invincibles ? Soyez prêts à sacrifier au bien suprême de l'union, — Nous ne disons pas les caprices, — c'est évident, — mais même quelque idée ou programme qui pourraient vous sembler excellents. L'union toutefois n'est pas l'uniformité : celle-ci détruirait la variété des forces, variété qui a non seulement une valeur esthétique, mais comporte d'autre part des avantages stratégiques et tactiques de tout premier ordre.

Enfin que votre action soit obéissante.

Nul ne désire plus que Nous que le laïcat sorte d'un certain état de minorité, mérité aujourd'hui moins que jamais dans le domaine de l'apostolat. Mais, d'autre part, la nécessité d'une obéissance empressée et filiale est évidente, chaque fois que l'Église parle pour instruire l'esprit des fidèles et diriger leur activité. Elle se garde bien d'empiéter sur la compétence de l'Autorité civile. Mais quand il s'agit de questions qui touchent la religion ou la morale, c'est un devoir pour tous les chrétiens, et spécialement pour les militants

d'Action Catholique, d'observer ses prescriptions, de comprendre et de suivre ses enseignements. Nous voudrions même ajouter qu'il est également nécessaire au sein de l'Action Catholique d'observer une stricte discipline entre les divers grades des associations. En effet, quand on a en face de soi une armée avec une organisation de fer, à quel danger n'exposerait-on pas une milice débandée, dans laquelle chacun se croirait autorisé à guider et à agir selon son propre arbitre.

Et maintenant, avant de conclure Nos paroles, Nous voudrions vous confier une « consigne ». Vous vous rappellerez certainement qu'au mois de février dernier, Nous avons adressé aux fidèles de Rome une chaude exhortation afin que le visage, même extérieur, de la Ville Eternelle apparaisse resplendissant de sainteté et de beauté. Nous devons dire que le clergé et le peuple sont à l'œuvre, avec ferveur, pour que ne demeurent pas vaines Nos espérances et que ne soit pas frustrée Notre confiance. Mais Nous avons en même temps exprimé le souhait que ce puissant réveil auquel Nous avons exhorté Rome « soit rapidement imité par les diocèses proches et éloignés, afin qu'il soit permis à Nos yeux de voir revenir au Christ non seulement les villes, mais les nations, les continents, l'humanité entière ». Pour cela, que Nous pourrions appeler « une seconde phase », Nous comptons sur les Hommes Catholiques, sur toute l'Action Catholique.

Alors, tandis que les impies continuent à répandre les germes de la haine, tandis qu'ils crient encore : « Nous ne voulons pas que Jésus règne sur nous » : « *nolumus hunc regnare super nos* » (Luc, 19, 15), un autre chant s'élèvera, chant d'amour et de libération, exprimant la fermeté et le courage. Il s'élèvera dans les champs et dans les usines, dans les maisons et dans les rues, dans les parlements et dans les tribunaux, dans les familles et dans l'école.

Chers fils, Hommes d'Action Catholique ! Dans un instant, Nous vous donnerons avec toute l'effusion de Notre cœur paternel la Bénédiction Apostolique, à vous, à ceux qui vous sont chers, à vos œuvres, à vos associations. Puis vous repartirez, vous regagnerez vos demeures, vous retrouverez votre travail.

Portez partout votre action illuminatrice et vivificatrice.

Et que votre chant soit un chant de certitude et de victoire.

« *Christus vincit ! Christus regnat ! Christus imperat !* »

L'ENTREPRISE DANS L'ECONOMIE MODERNE

Directives et vœux du Souverain Pontife
pour la XXVe Semaine Sociale des catholiques italiens

Nous reproduisons de l'Osservatore Romano, édition en langue française, no 40 (146), 3 octobre 1952, la lettre suivante adressée par S.E. Mgr Jean-Baptiste MONTINI, substitut de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté, à S.E. Mgr Joseph SIRI, archevêque de Gênes, à l'occasion de la XXVe Semaine Sociale des catholiques italiens, dont l'inauguration a eu lieu à Turin, le 21 septembre dernier.

La Rédaction.

Excellence Révérendissime,

Je suis chargé de vous communiquer que Sa Sainteté, avec une satisfaction paternelle, a pris connaissance des travaux qui seront accomplis à la XXVe Semaine Sociale des Catholiques Italiens, à Turin, du 21 au 27 septembre.

Le thème "*L'entreprise dans l'économie moderne*" constitue un important sujet d'étude et de considération et reflète le désir, voire la nécessité de la contribution que les catholiques italiens doivent apporter à la solution de ces problèmes qui tourmentent le plus les esprits et les consciences dans un domaine déterminé et en un certain moment historique de la vie politique, sociale, économique et morale de la nation.

Aussi l'Eglise, toujours soucieuse également du bien temporel de l'humanité, ne peut que louer et stimuler les généreux efforts de tous ceux qui se consacrent, avec une volonté sincère et avec une juste connaissance des principes sociaux-chrétiens, à hâter la réalisation de l'harmonie nécessaire qui doit régner entre les diverses classes sociales et qui doit se fonder sur les postulats de la justice et de la fraternité chrétienne.

En conséquence peut-on utilement rappeler ici quelques-uns des enseignements des Souverains Pontifes sur ce thème spécifique de la Semaine.

Comme on le sait, la discipline de la production et de la distribution de la richesse est un problème fondamental de la vie économique qui doit être réalisé en conformité avec la justice et le bien commun et de manière à sauvegarder l'intégrité et le développement de la personnalité humaine.

Or, pour qui parcourt les enseignements pontificaux à ce sujet, trois aspects importants de l'entreprise peuvent être notés : le rapport entre la machine et le travailleur ; la position juridico-sociale de l'ouvrier ; le rapport entre l'entreprise et l'État.

1. La machine et l'ouvrier

Si au cours des dernières décades on a constaté des améliorations substantielles dans les milieux du travail, l'aspect du rapport entre la machine et le travailleur demeure toutefois encore grave. La découverte, l'adoption et l'application de la machine représentent certainement une conquête du progrès humain. Mais ce grandiose phénomène comporte en lui un côté négatif, du fait que les processus de production, en s'insérant en une succession de phases presque toujours identiques, menacent de faire perdre au travail tout souffle d'humanité pour se réduire à un simple mouvement mécanique.

D'où la nécessité d'étudier des mesures particulières là où la machine est susceptible d'accroître le chômage ; d'offrir au travailleur une instruction professionnelle appropriée qui le rende conscient de la contribution spécifique qu'il apporte au bien produit (et à ce sujet il convient de reconnaître l'action des autorités publiques pour l'institution et le développement des cours de reclassement professionnel) ; de tendre à améliorer la conscience morale et le sens social qui lui permettent de se persuader que son travail répond également à un service envers le prochain ; et spécialement de renforcer le sentiment religieux, afin que le travailleur considère son œuvre comme une collaboration à l'action créatrice et rédemptrice de Dieu, et, par conséquent, comme un moyen pour son propre perfectionnement spirituel.

II. La position juridico-sociale de l'ouvrier

Sa Sainteté Pie XII, à plusieurs reprises, s'est référée à la position juridico-sociale du personnel dans les entreprises, en précisant ce qui rentre dans la sphère du droit naturel et ce qui fait partie des aspirations des classes ouvrières et qui peut, par conséquent, être poursuivi comme un idéal et avec des moyens licites. En effet le Saint-Père avertissait qu'un danger se présente quand on exige que les salariés, appartenant à une entreprise, aient le droit de cogestion économique ; spécialement quand l'exercice de ce droit se réclame, de fait, directement ou indirectement, d'organisation guidées de l'extérieur de l'entreprise. Or, ni la nature du contrat de travail, ni la nature de l'entreprise ne comportent nécessaire-

ment par elles-mêmes un droit de ce genre... La sagesse de Notre Prédécesseur Pie XI l'a exposé de manière limpide dans l'*Encyclique Quadragesimo anno*, et, en conséquence s'y trouve niée la nécessité intrinsèque de modeler le contrat de travail sur le contrat de société" (*Discours du 3 juin 1950*)

En ligne générale on ne reconnaît donc point un véritable droit de l'ouvrier à la codirection ; mais ceci n'interdit pas aux chefs d'entreprise d'y faire participer l'ouvrier sous une forme et dans une mesure quelconque, comme cela n'empêche pas l'Etat de conférer au travail la faculté de faire entendre sa voix dans la gestion de l'entreprise, dans certaines entreprises et dans certains cas où le pouvoir débordant du capital anonyme abandonné à lui-même nuit manifestement à la communauté... Et dans le *Radiomessage du 1er septembre 1944*, le Souverain Pontife enseignait que "*la petite et la moyenne propriété dans l'agriculture, dans les arts et dans les métiers, dans le commerce et dans l'industrie, doivent être garanties et encouragées ; les unions coopératives doivent leur assurer les avantages des grandes entreprises ; là où la grande entreprise se manifeste encore aujourd'hui comme davantage productive, la possibilité doit être offerte de tempérer le contrat de travail par un contrat de société*".

Mais Sa Sainteté, avec une paternelle insistance, a rappelé l'attention sur les profondes modifications spirituelles à réaliser pour *humaniser et vivifier les rapports entre le personnel et les dirigeants à l'intérieur des entreprises*. En effet Sa Sainteté, s'adressant aux Chefs d'entreprise chrétiens s'exprimait de la sorte :

"Cette fonction, cet idéal, avons-Nous dit, c'est le plein exercice, sublime et chrétien, de votre entreprise, inspiré de sentiments humains dans la plus large et la plus haute acceptation du mot. Ce sens humain, il faut qu'il pénètre, comme la goutte d'huile dans l'engrenage, tous les membres, tous les organes de l'entreprise, les dirigeants, les collaborateurs, les employés, les travailleurs de tout degré, de l'artisan et de l'ouvrier le plus qualifié jusqu'au plus modeste manœuvre.

"Si se multiplient en s'unissant à vous les entreprises effectivement pénétrées du véritable sens humain, si elles deviennent comme autant de grandes familles, et si, non contentes de leur vie privée, comme en vase clos, elles s'unissent entre elles, toutes ensemble elles tendront à former une société forte et heureuse...

"...Vous avancez... sur la seule voie sûre, celle qui tend à animer les rapports personnels de sentiments de fraternité

chrétienne ; voie qui est pratiquement partout et qui traverse largement le plan de l'entreprise. Cette intention vous rendra ingénieux et habiles pour faire en sorte que la dignité personnelle du travailleur, bien loin de se perdre dans l'organisation générale de l'entreprise, conduise celle-ci à une plus grande efficacité ; non seulement matérielle, mais aussi et surtout susceptible de lui assurer la valeur d'une véritable communauté..." (*Discours de Pie XII à L'UCID — 31 janvier 1952*).

Une fois que sera transformée l'atmosphère à l'intérieur des entreprises, se trouveront possibles et facilitées les innovations que les capacités professionnelles et le sens de responsabilité des travailleurs, la sensibilité active et avisée des chefs d'entreprise et les exigences du bien commun pourraient, à un moment donné, permettre ou réclamer.

III. L'entreprise et l'Etat

Enfin la doctrine de l'Eglise est claire en ce qui concerne le rapport entre l'entreprise et l'Etat. Si la conception dite libérale s'appuie sur divers principes erronés, non moins erronée et dangereuse est la doctrine qui attribue à l'Etat une "*planification*" intégrale du monde économique, également parce que s'ensuivraient la compression et la fin des droits humains fondamentaux :

"Que cette servitude,—déclare si sagement Sa Sainteté,—résulte du pouvoir débordant du capital privé ou du pouvoir de d'Etat, l'effet ne change pas ; même sous la pression d'un Etat, qui domine tout et règle tout le domaine de la vie publique et privée, en pénétrant jusque sur le terrain des conceptions et convictions et de la conscience, ce manque de liberté peut avoir des conséquences encore plus lourdes, comme l'expérience le manifeste et l'atteste" (Message de Noël 1942).

Le monde économique est en premier lieu une création de la libre volonté des hommes ; il appartient donc à l'Etat de créer les conditions qui permettent à l'initiative privée de se développer dans les limites de l'ordre moral et du bien collectif.

Aussi l'Eglise a-t-elle toujours vu avec bienveillance et encouragé les formes d'entreprise où peut trouver une possibilité d'affirmation l'initiative personnelle de tous ceux qui y exercent leur propre activité, comme l'entreprise de l'artisan, l'entreprise agricole à dimensions familiales, l'entreprise coopérative (*Radiomessage du 1er septembre 1944*). Mais l'Eglise estime aussi qu'il peut convenir au juste ordre que l'entreprise à grandes dimensions,—quand ne s'y opposent

pas des motifs évidents de bien commun,—demeure dans le cadre de l'initiative privée (*Discours de Sa Sainteté à l'UNIAPAC, 7 mai 1949*). Cela pourra s'obtenir d'autant mieux que les responsables de ces entreprises connaîtront davantage leurs droits et leurs devoirs soit envers la communauté soit envers leur personnel ; et que les classes ouvrières, rendues conscientes des aspects négatifs du supercapitalisme d'Etat, seront davantage admises à prendre des responsabilités appropriées dans le cycle de l'économie nationale, dans la vie professionnelle et dans les organismes mêmes de la production. Et Sa Sainteté, dans le discours du 11 mars 1945, soulignait que contribueraient à cette solution la vraie conception de la justice et le sentiment actif de la fraternité chrétienne :

“Le moment est désormais venu d'abandonner les phrases vides et de penser avec la lettre Quadragesimo anno à un nouvel ordre des forces de production du peuple. C'est-à-dire qu'il faut, au-dessus de la distinction entre employeurs et employés, que les hommes sachent voir et reconnaître la plus haute unité qui lie entre eux tous ceux qui collaborent à la production, c'est-à-dire leur union et leur solidarité dans le devoir qu'ils ont de pourvoir ensemble, de façon stable, au bien commun et aux besoins de toute la communauté. Que cette solidarité s'étende à toute branche de la production, qu'elle devienne le fondement d'un meilleur ordre économique, d'une saine et juste autonomie, et qu'elle ouvre aux classes ouvrières la voie pour acquérir honnêtement leur part de responsabilité dans la conduite de l'économie nationale. De cette manière, grâce à cette coordination et cette coopération harmonieuse, à cette union plus intime du travail avec les autres facteurs de la vie économique, le travailleur arrivera à trouver dans son activité un gain tranquille et suffisant pour son entretien et celui de sa famille, une véritable satisfaction de son esprit et un puissant stimulant pour son perfectionnement.”

Le Saint-Père, tout en formulant les meilleurs vœux pour que la Semaine Sociale soit féconde en résultats, envoie avec une pensée paternelle, à Votre Excellence Révérendissime, aux promoteurs et à tous les participants, le réconfort de la Bénédiction Apostolique implorée, en gage de grâces et de lumières célestes.

Je profite volontiers de l'occasion pour baiser votre Saint Anneau et me dire de nouveau, avec mes sentiments de pieux respect, le dévoué serviteur de Votre Excellence.

Jean-Baptiste MONTINI, Subst.

LE PLUS IMPORTANT PROBLEME SOCIAL DE NOTRE TEMPS

“Le drame de ces hommes sans terre...”

Son Excellence Mgr Ildebrando ANTONIUTTI,
Délégué Apostolique au Canada

Nous reproduisons du Devoir du 4 septembre 1952 le très important discours que prononçait récemment à St-Boniface, Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti, Délégué Apostolique, au banquet qui suivit le sacre de Son Excellence Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert. Ce discours pose le problème des pays surpeuplés et affirme le droit de ces populations d'immigrer en des terres non encore exploitées.

La Rédaction.

Je voudrais aborder avec vous ce qui, à mon avis, est peut-être le plus important problème social de notre temps. Ce n'est pas tout à fait le problème du pauvre dont je vais vous parler, celui qui hantait le grand cœur d'un saint Vincent de Paul, pour ne citer que lui. Ce n'est pas tout à fait non plus le problème de la division des classes, en particulier le problème des ouvriers dont les grands pontifes, Léon XIII et Pie XII, ont défendu avec intrépidité la dignité et les droits. C'est un problème de plus grande envergure encore, le problème des pays surpeuplés, le drame de ces hommes sans terre qui devraient jouir d'un droit d'accès libre et facile aux terres sans hommes, faute de quoi les nations ne pourront jamais connaître la stabilité, la paix et l'harmonie.

Ce problème, s'il doit être résolu, ne le sera que par une politique de haute vision qui exige non seulement la réforme des structures économiques mais aussi une intelligence plus profonde et une notion plus exacte des droits et des limites de la propriété privée, comme aussi des droits et des limites de l'Etat à faciliter ou à restreindre le flot des immigrants vers les terres plus riches et moins peuplées.

Notion de la propriété

Cette notion de la propriété en son aspect universel gît au cœur même du problème social contemporain. Sans doute, la sollicitude de l'Eglise ne s'est jamais, en aucun temps, désintéressée de ces hommes chassés de leurs foyers et déracinés de leurs terres

natales par la misère ou la surpopulation, mais aucun pontife n'avait, avant Pie XII, souligné ce problème avec autant de hardiesse et attiré à tant de reprises l'attention des catholiques du monde entier sur la destinée tragique des paysans sans terre et des ouvriers sans travail des pays surpeuplés. Tout récemment encore, le 1er août, le Saint Père publiait la constitution apostolique *Excul Familia* qui est une sorte de Grande Charte des droits spirituels de l'émigrant. C'est Pie XII qui canonisa la mère Françoise-Xavier Cabrini, et c'est lui qui, plus tard, nomma cette femme extraordinaire à qui une charité sans bornes avait donné un sens étonnant du problème mondial de l'émigration, la sainte patronne des émigrants. C'est encore Pie XII qui, le 1er juin 1941, dans un radio-message commémorant le cinquième anniversaire de *Rerum Novarum* s'exclama : "Tout homme, de par le fait qu'il est un être vivant doué de raison, tient en fait, de la nature elle-même, un droit fondamental d'user des biens matériels de la terre, quoiqu'il appartienne à la volonté libre de l'homme et aux formes juridiques des nations de régler plus en détail l'actuation pratique de ce droit. Rien ne saurait supprimer ce droit individuel, fussent-ce d'autres droits certains et reconnus sur ces biens matériels..."

Cette doctrine n'est pas d'aujourd'hui. Elle est vieille comme le monde, fondée qu'elle est sur la nature même de l'homme et le droit de tous à ce qu'on peut appeler l'espace vital. D'après l'éminent théologien espagnol Vitoria, la terre entière et tous ses biens matériels ont d'abord été créés pour *tous* les hommes, de sorte que chaque homme jouit du droit fondamental et primordial de les utiliser afin de gagner sa vie et de mieux atteindre sa destinée spirituelle par l'accomplissement de sa vocation particulière. La division et la distribution de la propriété universelle en propriété privée ne détruit pas la destination essentielle des ressources naturelles qui, selon les paroles mêmes de Pie XII, "ont été créées par Dieu pour tous les hommes et mises également à la disposition de tous, selon les principes de la justice et de la charité..."

Droit fondamental d'émigrer d'un pays dans un autre

Il s'ensuit que tout homme jouit d'un droit fondamental qui ne saurait lui être nié : le droit d'émigrer d'un pays dans un autre d'une manière ordonnée, sans doute, mais aussi d'une manière libre, afin d'avoir accès aux biens de la terre. Il appartient à la société de trouver les moyens de faire que ce droit soit un droit réel. Les hommes sans terre ont le droit de cultiver la terre sans hommes, et les ouvriers de ces pays sans ressources naturelles suffisantes ont un droit aux ressources naturelles abondantes des pays sans ouvriers.

Dans le désarroi qui étreint le monde, on est porté à oublier cette vérité claire comme le jour. Dieu, dans sa bonté et sa générosité, a créé la race humaine et mis à sa disposition des ressources en abondance. Bien distribuées et utilisées, celles-ci devraient suffire à nourrir, vêtir et abriter les hommes.

Vue dans cette perspective, la détresse de tant de peuples jette un jour terrible sur notre pratique de la justice sociale et est un affreux reniement de la fraternité des hommes. Quoi d'étonnant si, traçant une ligne entre les pays bien alimentés et les pays sous-alimentés, vous tracez du même coup une ligne entre les zones de danger et les zones de sécurité. Il est manifeste qu'une telle situation est en contradiction flagrante avec la volonté de Dieu et la divine Providence.

L'émigration est donc devenue un problème d'ordre international qu'il est impossible de résoudre aujourd'hui sinon par une action collective des peuples. Il y faut un plan universel et ordonné selon lequel la population de la terre serait redistribuée et les courants d'immigration seraient canalisés vers ces pays qui ont besoin d'une main d'œuvre plus abondante pour livrer les richesses qu'ils recèlent.

Les essais en ce sens n'ont pas manqué ; ils sont toutefois demeurés sans lendemain, et le problème international de la surpopulation de certains pays existe toujours, faute d'un sens exact de la destination des biens de la terre, du jeu réciproque des économies, de l'interdépendance des nations et de la solidarité humaine.

L'Eglise a ouvert la voie ; les catholiques doivent s'y engager résolument sans se laisser arrêter par l'apathie, l'individualisme outré, l'isolationisme ou un faux nationalisme.

La tâche qui attend les nations du monde libre est en vérité une tâche gigantesque, mais c'est la tâche qu'il faut affronter. Il n'y a pas d'autre porte de sortie. C'est l'unique solution, qui, si nous l'embrassons d'un cœur vraiment catholique, apportera au monde cette paix, fruit de la justice et de la charité, après laquelle il soupire si douloureusement.



**MESSAGES DE NN. SS. LES EVEQUES
A L'OCCASION DE LA SEMAINE DE LA FAMILLE OUVRIERE**

“ ...Les parents, associés du bon Dieu...”

Son Excellence Mgr Georges CABANA
Archevêque de Sherbrooke

La Chancellerie
No 843/52

Sherbrooke, le 26 septembre 1952

Messieurs, Mesdames,

J'apprends avec plaisir que vous tiendrez dans l'archidiocèse
« Une semaine de la famille ».

Vous répondez aux désirs du Souverain Pontife qui insiste à
temps et à contre temps sur la nécessité de préparer et d'aider les
parents à bien remplir leur devoir de chrétiens.

« *La famille est la cellule de la société* » se plaît-on à répéter ;
il est donc important qu'elle se développe selon les vues de la divine
Providence. C'est ainsi que les parents, associés du bon Dieu dans
l'œuvre de la création, pourront remplir leur mission ici-bas.

Je bénis votre Semaine et je lui souhaite d'exercer une heureuse
influence dans tout l'archidiocèse.

Georges CABANA,
Archevêque de Sherbrooke.

*“Signes évidents d'une baisse de l'esprit de famille
et d'une crise d'autorité inquiétante...”*

Son Excellence Mgr Georges Melançon
Evêque de Chicoutimi

Notre charge de pasteur de la grande famille diocésaine nous
fait entrer en communion quotidienne avec les soucis et les inquié-
tudes des pères et mères d'aujourd'hui. Car, nous ne sommes pas
sans savoir quelle somme de dévouement et de courage il faut aux
parents pour garder au foyer son atmosphère chrétienne.

Aussi, la semaine de la famille ouvrière, initiative de la L.O.C. mérite-t-elle tout notre encouragement, puisqu'elle soumet à l'attention des parents et de nos chefs publics, un problème dont la solution requiert l'effort et la collaboration de tous : celui de l'éducation des enfants.

En effet, il faut bien l'avouer, le spectacle de la vie moderne donne des signes évidents d'une baisse de l'esprit de famille et d'une crise d'autorité inquiétante. On déplore le manque de vocations religieuses et sacerdotales ; on souhaiterait des chefs désintéressés et compétents, soucieux de servir l'Eglise et la société.

Par ailleurs, le débordement d'immoralité qui s'affiche un peu partout menace la pureté de la jeunesse, la fidélité au foyer et les mœurs publiques.

La fièvre de jouissance, la course aux sports commercialisés, le désordre de l'intempérance ruinent les santés, affaiblissent les caractères et font des victimes même chez les gardiens du foyer.

Grâce à Dieu, au milieu de tant d'influences perverses, nous comptons de nombreux foyers qui portent un témoignage authentique de fidélité et d'amour chrétien.

Mais il reste que cette ambiance de matérialisme et de sensualisme où sont plongés les enfants d'aujourd'hui ne cesse pas d'être inquiétante.

Parents chrétiens, ce n'est pas l'heure de gémir et de revenir en arrière ; combattez vaillamment chez-vous les ennemis du dehors ; acceptez vos responsabilités de chargés d'âmes ; soyez présents au foyer ; les exemples d'un père profondément chrétien, la tendresse et le dévouement d'une mère voilà le climat où l'enfant puisera les vertus et les convictions qui l'armeront pour la vie.

Il faut même plus : la protection de vos foyers exige de vous tous, pères et mères de famille, une action d'ensemble pour éduquer l'opinion publique et y faire triompher la vérité et la justice.

Puisse cette semaine de la famille ouvrière, placée sous le signe du CHRIST-ROI et la protection de Marie, Vierge du Rosaire, apporter à tous lumière et force, compréhension et amour pour une éducation de plus en plus adaptée aux problèmes de l'heure actuelle.

“Eduquer, voilà un métier divin...”

Son Excellence Mgr Georges-Léon PELLETIER,
Evêque des Trois-Rivières, à la L.O.C.,

Chers Locistes,

Avec la fête prochaine du Christ-Roi, s'ouvrira votre Semaine annuelle de la Famille Ouvrière. Soucieux des devoirs auxquels engage le sacrement de mariage, vous touchez particulièrement cette année le point fondamental suivant : les pères et mères de familles ouvrières doivent être à la hauteur de leur mission d'éducateurs.

En vous félicitant de ce thème prometteur, je souligne tout de suite, qu'à lui seul, il embrasse au sein de la famille, toute la compétence du chrétien, une clairvoyance évangélique ainsi qu'une haute mission d'apôtres. Si éduquer c'est grandir quelqu'un, le rendre parfait, ne devons-nous pas déjà être grands et parfaits pour ce faire.

Eduquer, voilà un métier divin qui exige toute une compétence. Compétence qui vient d'abord d'une constante pratique des vertus, compétence qui embrasse, dans une certaine mesure, des notions au moins élémentaires de pédagogie, compétence qui fait qu'on est au courant de tous les dangers que court la jeunesse, compétence aussi par laquelle on sait ce dont les enfants ont besoin afin qu'ils puissent un jour mettre au service de leurs semblables pour la gloire de Dieu, tout ce qu'ils ont reçu de trésors célestes comme de talents humains.

Clairvoyance évangélique, parce que l'éducation est une œuvre difficile de tous les instants. Elle exige constamment des décisions à prendre, un rôle à remplir, des explications à donner, des sacrifices à faire, des exemples qui édifient. De plus, chaque enfant n'a-t-il pas son caractère propre, ses tendances individuelles, des talents spécifiques qui, d'une part, montrent la richesse toujours variée des communications de la divine Providence, et, d'autre part, indiquent à chacun son rôle à jouer dans le plan de Dieu. Clairvoyance évangélique encore parce qu'il est nécessaire d'examiner à la lumière de la vie surnaturelle, toutes ces particularités de l'éducation. Cela, afin de trouver dans chaque cas, la véritable solution, le remède qui guérit, d'instaurer la hantise de la vertu, en faisant savourer déjà aux tout petits comme à ceux qui ont un peu grandi, le bonheur d'une vie grande, toute faite de discipline, de travail, de vertu, de croissance surnaturelle et de don de soi.

Mission sublime, parce que les parents conscients de leur devoir

et jugeant à leur mérite les valeurs, ne peuvent pas ne pas se rendre compte que, dans le foyer, l'enfant restera à jamais le trésor le plus précieux que la Providence ait jamais confié à des humains. Aussi, pour accroître en eux ces richesses d'éternité, ils ont cette mission de les préserver de la rouille du vice, des vers rongeurs des passions et de les garder purs et rayonnants devant Dieu.

Chers Locistes, faites de votre Semaine Ouvrière un succès devant Dieu et devant les hommes. Préparez-la d'après vos méthodes courantes de conquêtes apostoliques : la prière, l'étude, le sacrifice et l'action. N'oublions pas qu'en édifiant solidement la famille sur les bases que nous fournit l'Eglise, nous construisons sur terre le temple authentique de Dieu. Quoi de plus efficace pour une classe ouvrière heureuse et hautement chrétienne ! Quoi de mieux pour travailler à l'harmonie dans la société et à la paix dans le monde !

Apostoliquement vôtre dans le Christ,

Georges-Léon Pelletier,
Evêque de Trois-Rivières.

Fête de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus
le 3 octobre 1952.

*“Familles ouvrières... unissez vos forces,
coalisez-vous!...”*

L'ESPRIT D'INDEPENDANCE DES ENFANTS

Son Excellence Mgr Gérard-Marie CODERRE
Evêque coadjuteur de Saint-Jean, Qué. à la L.O.C.

La semaine de la Famille Ouvrière se tiendra cette année du 26 octobre au 2 novembre. Durant cette semaine, la L.O.C. a décidé d'éveiller le sens de la responsabilité des parents sur un danger bien précis : l'esprit d'indépendance des enfants d'aujourd'hui. Cet esprit se manifeste à des degrés divers ; refus d'obéir à l'autorité, rejet de la manière de vivre et penser du foyer, voir même rejet du cadre familial.

« De nos jours, la jeunesse respire une atmosphère d'indépendance et de liberté excessive qui la pousse à rejeter toute autorité et tout frein » (Pie XII, 6-10-48).

« De nos jours, pères et mères se plaignent fréquemment de ne plus parvenir à se faire obéir de leurs enfants. Des bambins

capricieux qui n'écourent personne. Des adolescents qui méprisent toute direction. Des jeunes gens et des jeunes filles ne pouvant souffrir le moindre conseil, sourds à tout avertissement, ne visant qu'à l'emporter dans les jeux et les concours, prétendant tout faire à leur tête, persuadés qu'eux seuls comprennent les nécessités de la vie moderne. Bref, affirme-t-on, la nouvelle génération n'est pas d'ordinaire disposée à s'incliner devant l'autorité du père et de la mère » (Pie XII, 24-9-41).

LE MATERIALISME DES MILIEUX DE VIE

Evidemment, le problème est complexe et nombreux sont les facteurs responsables d'un tel état de choses.

Le 24 juillet 1949, Pie XII disait :

« Eduquer la jeunesse à l'obéissance et au respect envers l'autorité, c'est une chose facile lorsque l'homme se soumet à Dieu et reconnaît la valeur absolue de ses commandements. Pour l'incrédule, pour le négateur de Dieu, il ne peut exister aucune autorité, véritable, juste et ordonnée, car « il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu ». (Rom. XIII, 1).

Nos fidèles ont certes la foi, mais on peut dire que nombre de milieux de vie matérialistes et sensualisants n'ont pas la foi. Et ce sont eux qui exercent chez nos jeunes cette influence néfaste favorisant l'esprit d'insubordination et d'indépendance des enfants. Ce sont eux qui arrachent du cœur des hommes, des parents et des jeunes, ce sens de Dieu, principe et fondement de toute autorité.

LE MONDE ECONOMIQUE

Le monde économique a aussi sa responsabilité. En effet, le prestige du père de famille n'est-il pas diminué d'une certaine façon du fait qu'il demeure sans cesse aux prises avec le problème de l'insécurité. Si le chef du foyer, grâce à un labeur assidu, pouvait, avec assurance, parvenir à une certaine sécurité, son prestige grandirait d'autant aux yeux de sa progéniture. Mais au contraire, l'insécurité croissante crée « un asservissement matériel et moral de la famille où, dans l'éducation de leurs enfants, les parents sont réduits peu à peu à la condition de condamnés, déchus de la puissance paternelle. (Pie XII, 20-9-49).

LE CINEMA, LA RADIO, LES JOURNAUX, ETC.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence une troisième source

inspiratrice d'indépendance chez nos jeunes : les flots d'idées dont nous inondent la radio, le cinéma, le journal, les « comics », les revues et les modes donnent une fausse idée de la liberté et, très souvent, ridiculisent le mariage et l'autorité des parents.

« Il est superflu de rappeler à quel point on a usé de la radio et du cinéma pour la diffusion de ce matérialisme et, à quel point également, la radio et le cinéma, les mauvais livres, la revue licencieuse illustrée, le spectacle indécent, le bal immoral, l'immodestie des plages ont contribué à augmenter la liberté, la mondanité, la sensualité de la jeunesse » (Pie XII, 24-7-49).

REMEDES

Une telle situation est-elle sans remèdes ? Evidemment non. Pour être totalement à la page, des parents chrétiens, sachant qu'ils sont des collaborateurs de Dieu dans l'œuvre de leurs enfants, sauront d'abord vivre en union plus étroite avec Lui.

Ils essaieront, en outre, de mieux comprendre leurs enfants, qui ne vivent pas aujourd'hui dans les mêmes milieux de vie qu'eux ont vécu. Qu'ils sachent les orienter vers ces moyens modernes d'éducation tant préconisés par l'Eglise : Croisade Eucharistique, J.E.C., scoutisme...

Enfin, que les parents ne demeurent pas des isolés. Un seul pieu ne constitue pas une digue contre le débordement d'un torrent. Voilà pourquoi il faut savoir répondre à cet appel du Saint-Père :

« Parmi les moyens efficaces, fussent-ils à longs termes, un des plus puissants est l'union entre les pères de famille, fermes dans les mêmes convictions et dans la même volonté... »

Pères de familles, coalisez-vous donc, sous la direction de vos évêques ; appelez à vous prêter leur puissant secours toutes les femmes et les mères catholiques » (Pie XII, 18-9-51).

Que toutes les familles du monde s'unissent pour s'entr'aider, pour contenir et maîtriser les forces mauvaises par leur vigueur saine et féconde.

Familles ouvrières du diocèse de St-Jean, voilà l'appel de l'Eglise, voilà l'appel, le mot d'ordre de votre Evêque à l'occasion de cette semaine de la famille ouvrière : *Unissez vos forces, coalisez-vous !*

“...*Le grave problème des influences extérieures*
sur la formation des enfants...”

Son Excellence Mgr Charles-Omer GARANT
Evêque Auxiliaire à Québec

De toutes parts, on s'accorde à dire que la famille reste un sujet de réelle inquiétude. Des difficultés, inconnues des générations passées, menacent de fausser son destin, de briser son épanouissement.

Un point essentiel au bien-être de la famille et à son avenir attire surtout notre attention : c'est l'éducation des enfants. Des enquêtes sérieuses révèlent que la formation humaine et chrétienne des enfants est trop souvent compromise. Et l'action extérieure, en ce domaine, ne saurait suffire. Il faut, de toute évidence, l'apostolat des foyers entre eux. C'est précisément le rôle de l'action catholique telle que présentée et réalisée dans les cadres de la Ligue Ouvrière Catholique (L.O.C.). Celle-ci peut et doit avoir une influence décisive pourvu qu'on s'y rallie et qu'on seconde ses efforts ; à condition aussi que ses chefs soient à la hauteur de la situation, « décidés à assumer entièrement leurs responsabilités et à ne connaître ni trêve ni repos jusqu'à ce qu'ils aient transformé leurs milieux de vie selon les exigences de l'Évangile... » Pie XII.

« *PARENTS, SOMMES-NOUS A LA PAGE ?* » Par cette interrogation, la L.O.C. voudrait éveiller l'attention des familles ouvrières sur le grave problème des influences extérieures qui peuvent compromettre la formation chrétienne des enfants.

Nous invitons donc tous les foyers ouvriers à participer aux diverses manifestations de la *Semaine de la Famille Ouvrière*, qui sera tenue en notre diocèse du 26 octobre au 2 novembre. Ils se renseigneront ainsi sur un problème qui les touche de très près, et affermiront du même coup cette solidarité ouvrière qui doit trouver sa force dans l'unanimité des convictions et l'harmonie des volontés.

De tout cœur, nous appelons sur cette si louable initiative de la L.O.C. les faveurs du Ciel et la recommandons à toute la classe ouvrière, et même à toutes les autres classes sociales, puisque l'entraide familiale et l'action catholique trouvent leur pleine efficacité des liens de charité qu'elles sont appelés à forger ou à consolider.

Vie des mouvements

J.O.C.

APRES LE RALLIEMENT DU 14 SEPTEMBRE...

Pour aider à assurer les fruits du Ralliement du 14 septembre, les Comités Nationaux de J.O.C. et J.O.C.F. ont décidé de faire une tournée spéciale de tous les diocèses et de rencontrer chacun des Comités diocésains. On discutera surtout des moyens à prendre pour la fondation de nouvelles sections et le recrutement de nouveaux membres dans les sections déjà existantes. Le mot d'ordre de l'année sera : Les 40,000 du Ralliement dans la J.O.C.

Déjà on nous signale plusieurs conquêtes individuelles. Exemple, ce jeune de 20 ans, dont la conduite était plus que légère et qui faisait le désespoir de ses parents, se décida, après maints contacts des Jocistes, à venir au Cap, et, à sa grande surprise, il se vit confier la surveillance d'un wagon... Ce fut son salut. Il a abandonné la mauvaise fille avec laquelle il "sortait", fréquente maintenant une bonne jeune fille. A la maison ses parents ne le reconnaissent plus, tant il est aimable et serviable. Si on lui en témoigne de la surprise, il répond en riant qu'il a laissé "sa mop" (mauvaise humeur) au Cap.

On pourrait signaler beaucoup de cas semblables, mais ce qui est encore plus encourageant ce sont les nouvelles sections qui s'organisent à maints endroits à la suite du Ralliement : tels Cornwall, Valleyfield, St-Jérôme, Sorel, etc. Dans un diocèse où il n'y avait que deux prêtres prêts à fonder des sections de gars avant le Ralliement, il y en a maintenant six qui demandent de l'aide pour en fonder. Partout c'est un renouveau. On peut dire en somme que le Ralliement marque vraiment un point nouveau de départ pour la J.O.C. canadienne.

L.O.C.

LES AUMONIERIS

—Le 8 octobre, à Montréal, au centre diocésain de la L.O.C., réunion des aumôniers de districts et diocésains. MM. les abbés Jean

Désorcy et Jules Parenteau dirigent la réunion. Le R. P. P.-E. Pelletier, aumônier national-adjoint, y assiste.

—Le 16 octobre, à la Maison Notre-Dame des Ouvriers, trois nouveaux aumôniers diocésains viennent passer la journée avec les aumôniers nationaux. Ce sont MM. les abbés Jean Moreau, de St-Jérôme, Gaston Hains, de St-Hyacinthe et Guy St-Jean, ce dernier assistant-aumônier diocésain de Sherbrooke.

—Le 22 octobre, au centre diocésain de la L.O.C. de Montréal, réunion générale de tous les aumôniers locaux. Un invité : M. Claude Ryan, secrétaire de l'Action Catholique Canadienne.

LA SEMAINE DE LA FAMILLE OUVRIERE

PARENTS, SOMMES-NOUS A LA PAGE ?

La L.O.C., tout comme les autres mouvements, organise chaque année sa grande semaine de propagande. Elle lui a donné un nom qui correspond davantage au but du mouvement ainsi qu'au public auquel il veut s'adresser : "La semaine de la famille ouvrière".

Le sujet de l'année que vient clôturer la présente semaine de la famille ouvrière portait sur la mission des pères et mères de famille à l'égard de leurs enfants. La semaine de la famille ouvrière avait donc comme thème : L'inquiétant problème de l'éducation de nos enfants d'aujourd'hui. Le slogan de la semaine était : "Parents, sommes-nous à la page ?"

La semaine s'est ouverte par une grand'messe pontificale à l'Oratoire St-Joseph chantée par Son Excellence Mgr P.-E. Léger, archevêque de Montréal, lequel y a prononcé le sermon de circonstance. La cérémonie était irradiée par le poste C.K.A.C.

A cette même occasion, des messages particuliers furent adressés à la L.O.C. et à la classe ouvrière par Nos Seigneurs Cabana de Sherbrooke, Melançon de Chicoutimi, Coderre de St-Jean, Pelletier de Trois-Rivières, Garant de Québec. On trouvera ces textes, pleins de doctrine, ailleurs dans la revue.

Environ 150 assemblées populaires furent organisées dans 40 centres urbains de la province. Des émissions radiophoniques nombreuses furent entendues à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Shawinigan, Sorel, Granby, Sherbrooke, Chicoutimi, Jonquière... Plusieurs fédérations avaient fait imprimer un programme-souvenir qui fut distribué de porte en porte. Les journaux et les revues ont fait largement écho

tant dans leurs pages de nouvelles que dans leurs colonnes éditoriales. Soulignons les éditoriaux de M. Odilon Arteau, de l'Action Catholique et de M. André Laurendeau du Devoir.

Partout la même question a été posée d'une façon bien franche : "Parents, sommes-nous à la page ?". Partout la réponse a été unanime : Les parents doivent plus que jamais se rapprocher de Dieu, se renseigner et s'unir. La semaine de la famille ouvrière n'a fait que remettre en plus grande lumière l'urgente nécessité de L'A.C.O.

LES RETRAITES ET LES RECOLLECTIONS

Un peu partout s'organisent des retraites pour nos militants et militantes.

Du 3 au 5 octobre, ce fut la retraite des dirigeants et militants de Montréal à la Maison des Retraites de Ville Lasalle.

Du 21 au 23 novembre, ce seront les demoiselles dirigeantes et militantes à la Maison des Sœurs de l'Immaculée-Conception.

Du 28 au 30 novembre, ce sera au tour des dames dirigeantes et militantes, cette fois à la Maison de Ville Lasalle.

C'est le R.P. Paul-Emile Pelletier, o.m.i., aumônier national adjoint, qui prêche ces retraites.

Plusieurs fédérations et sections organisent des recollections à l'occasion de l'automne. La fédération de Québec vient d'en avoir une série de 5 qui furent prêchées du 9 au 12 octobre dernier. Environ 150 militants et militantes prirent part à ces recollections.

LE SERVICE D'ORIENTATION DES FOYERS

Il démarre un peu dans tous les diocèses. Et il semble que les résultats seront merveilleux. A Montréal seulement, le nombre de groupes a passé de neuf à dix-sept. Ce sont les couples Sylvio Gascon et François Lalonde qui dirigent le travail du service sur le plan du diocèse de Montréal. Ils sont assistés de M. l'abbé Jules Parenteau, aumônier diocésain adjoint qui n'y ménage pas son dévouement.

LE FRONT OUVRIER A UN NOUVEAU REDACTEUR EN CHEF

Le Front Ouvrier a depuis le début de juillet un nouveau rédacteur en chef dans la personne de *M. Germain Brière*. M. Brière succède à M. Fernand Bourret qui est devenu agent d'affaires du Conseil Central des Syndicats Catholiques de Sherbrooke.

Il est intéressant de noter certains aspects de la riche carrière de M. Brière. Nous y voyons là une garantie de son succès futur. M. Brière a fait son cours classique au Séminaire de Mont-Laurier où il fut président de la J.E.C. Il entra ensuite au Grand Séminaire universitaire d'Ottawa. Après trois années de théologie, il dut abandonner pour cause de santé.

Il devint par la suite rédacteur en chef de la revue "20e siècle" à Ottawa et il collabora étroitement au Service Homilétique du Centre Catholique d'Ottawa.

Puis il passa au journal *Le Droit* où il fut pendant trois ans, d'abord nouvelliste puis rédacteur.

Il était également propagandiste diocésain de l'Action Catholique du diocèse d'Ottawa, responsable diocésain du Service de Préparation au Mariage, président du comité d'éducation syndicale d'Ottawa-Hull, secrétaire du Syndicat des journalistes.

M. Brière est marié et père d'un enfant.

Nos meilleurs vœux à M. Brière !

LE MINISTERE DU TRAVAIL S'INTERESSE A NOS ENQUETES

Avec la permission de M. Germain Brière, nous publions la lettre qui suit pour souligner l'intérêt que l'on porte en haut lieu sur le travail de la J.O.C. et la confiance qu'on place dans ses méthodes de travail.

La Rédaction.

Ministère du Travail, Ottawa, Ont.
Ce 6 septembre 1952.

Monsieur Germain Brière
Rédacteur en chef
« Le Front Ouvrier »
4911, chemin de la Côte des Neiges
Montréal 26, Qué.

Cher Monsieur,

Je ne peux pas parcourir le « Front Ouvrier », chaque semaine sans y trouver un article qu'il me faut utiliser pour la Gazette du Travail. Ce fut d'abord le compte-rendu du congrès de la C.I.S.C. (Confédération internationale des Syndicats chrétiens), puis votre reportage sur les accidents de travail, cette dernière fois sans vous en demander l'autorisation...

Voilà que je tombe, avec la livraison du 6 septembre, sur un important compte-rendu de la récente enquête de la J.O.C.

Je désire mettre la main sur ce rapport de l'enquête de la J.O.C. et viens donc vous prier de m'en faire parvenir une copie. Ne possédant malheureusement pas l'adresse exacte de la J.O.C., je vous demande donc de m'obtenir ce document. Le compte rendu que vous publiez est des plus complets mais, en plus de vouloir posséder le rapport, je tiens à remonter à la source. Cette enquête intéresse fortement le ministère.

Je m'excuse de vous causer ce trouble, mais, je le répète, ne possédant pas l'adresse de la J.O.C., je me vois forcé d'avoir recours à vos bons services.

Votre tout dévoué,

Guy de Merlis
Rédacteur français
La Gazette du Travail
Ottawa, Ont.

LES AUMONIERIERS EN CHARGE DE L'ACTION CATHOLIQUE OUVRIERE

I — L'ACTION CATHOLIQUE CANADIENNE (A.C.C.)

— Mgr Laurent Morin, P.A., V.G.

Aumônier national de l'A.C.C.

Résidence : Archevêché
Montréal.

— M. le Chanoine Roland Potvin

Aumônier national adjoint de l'A.C.C.

Bureau : Secrétariat National de l'A.C.C.

1071, rue Cathédrale
Montréal.

II — LA LIGUE OUVRIERE CATHOLIQUE (L.O.C.)

a) Les aumôniers nationaux

— R. P. Jean-Louis Dion, o.m.i.

Aumônier national

— R. P. Paul-Emile Pelletier, o.m.i.

Aumônier national adjoint

Résidence : Maison Notre-Dame des Ouvriers

1001, rue St-Denis

Montréal.

Tél. : PL. 9685

Bureau : Secrétariat National de la L.O.C.

4911, chemin Côte des Neiges

Montréal.

Tél. : EX. 3635

b) Les aumôniers diocésains et leurs assistants

1) Diocèse de Chicoutimi

M. l'abbé Jean-Baptiste Gobeil, ptre

Résidence : Presbytère du Christ-Roi
Chicoutimi.

2) *Diocèse de Montréal*

M. l'abbé Jean Désorcy, ptre
Aumônier diocésain

M. l'abbé Jules Parenteau, ptre
Assistant-aumônier diocésain.

Résidence : Maison Pie XII
7425, boul. St-Laurent
Montréal.

Bureau : Secrétariat diocésain de la L.O.C.
3443, rue St-Hubert
Montréal.
Tél. : HO. 1969

Les aumôniers de district

M. l'abbé Roger Boyer, ptre
Vicaire à la paroisse St-J. Bte de la
Salle
Aumônier du district Est (L.O.C.)
Résidence : Presbytère St-J. Bte de
la Salle
2615, boul. Pie IX
Montréal.

M. l'abbé Paul Gaumont, ptre
Vicaire à la paroisse Ste-Marguerite-
Marie
Aumônier du district Sud-Est (LOCF)
Résidence : Presbytère Ste-Marguerite-
Marie
2015, rue Dorion
Montréal.

M. l'abbé Robert Lamoureux, ptre
Vicaire à la paroisse Ste-Cécile
Aumônier du district Nord (L.O.C.)
Résidence : Presbytère Ste-Cécile
215, rue de Castelneau
Montréal.

M. l'abbé Claude Paradis, ptre
Aumônier du district Nord (L.O.C.F.)
Résidence : Maison Pie XII
7425, boul. St-Laurent
Montréal.

M. l'abbé Maurice Ouellette, ptre
Vicaire à la paroisse St-Jean-de-la-
Croix
Aumônier du district Centre (LOC
et LOCF)
Résidence : Presbytère St-Jean-de-la-
Croix
6651, boul. St-Laurent
Montréal.

M. l'abbé Emile Théroux, ptre
Vicaire à la paroisse St-Paul
Aumônier du district Sud-Ouest
(LOC et LOCF)
Résidence : Presbytère St-Paul
1690 rue de l'Eglise
Montréal.

M. l'abbé Armand Filion, ptre
Aumônier de l'hospice St-Henri
et du district Ouest (L.O.C. et L.O.C.F.)
Résidence : 751, rue du Collège
Montréal.

3) *Diocèse de Nicolet*

M. l'abbé Armand Traversy, ptre
Aumônier diocésain
Bureau : 211, rue Dorion
Drummondville, P.Q.

4) Diocèse d'Ottawa

M. l'abbé Léo Jolicoeur, ptre
Vicaire à la paroisse Ste-Bernadette de Hull
Aumônier diocésain
Résidence : Presbytère Ste-Bernadette
Hull, P.Q.

5) Diocèse de Québec

M. l'abbé Henri Giguère, ptre
Aumônier diocésain
Bureau : 3, boul. Charest
Québec, P.Q.

6) Diocèse de Sherbrooke

M. l'abbé Paul Lévesque, ptre
Aumônier diocésain
Résidence : Archevêché
Sherbrooke, P.Q.

M. l'abbé Guy Saint-Jean, ptre
Vicaire à la paroisse Ste-Marguerite-Marie et
Assistant-aumônier diocésain pour la région de Magog.
Résidence : Presbytère Ste-Marguerite-Marie
Magog, P.Q.

7) Diocèse de St-Hyacinthe

M. l'abbé Gaston Hains, ptre
Aumônier diocésain
Résidence : Evêché
St-Hyacinthe, P. Q.

M. l'abbé Alfred Tremblay, ptre
Assistant-aumônier diocésain pour la
fédération régionale de Granby
(L.O.C.) et vicaire à la paroisse
Notre-Dame de Granby.
Résidence : Presbytère Notre-Dame
Granby, P.Q.

R. P. Marcel Laurence, o.m.i.
Vicaire à la paroisse L'Assomption
Assistant-aumônier diocésain pour la
fédération régionale de Granby
(L.O.C.F.)
Résidence : Presbytère L'Assomption
Granby, P. Q.

M. l'abbé Irénée Courtemanche, ptre
Aumônier du Mont St-Bernard et
assistant-aumônier diocésain pour la
fédération régionale de Sorel (L.O.C.
et L.O.C.F.)
Résidence : Mont St-Bernard
Sorel, P.Q.

8) Diocèse de St-Jean

M. l'abbé Laurent Brault, ptre
Aumônier diocésain
Résidence : Evêché
St-Jean, P. Q.

9) Diocèse de St-Jérôme

M. l'abbé Jean Moreau, ptre
Curé de la paroisse Ste-Sophie
Aumônier diocésain
Résidence : Presbytère Ste-Sophie
Cité de Terrebonne, P.Q.

10) Diocèse des Trois-Rivières

M. l'abbé Alexandre Massicotte, ptre
Aumônier diocésain
Résidence : Evêché
Trois-Rivières, P. Q.

M. l'abbé Zoël Melançon, ptre
Aumônier des Servantes de Jésus-Marie et assistant-aumônier
diocésain pour la fédération régionale de Shawinigan
Résidence : Monastère des Servantes de Jésus-Marie
Shawinigan, P. Q.

M. l'abbé Léo Girard, ptre
Aumônier au Sanatorium Cooke et assistant-aumônier diocé-
sain pour la fédération régionale du Cap-de-la-Madeleine
Résidence : Sanatorium Cooke
Trois-Rivières, P. Q.

11) Diocèse de Valleyfield

M. l'abbé Lionel Moreau, ptre
Directeur du journal Le Salaberry et aumônier diocésain
Résidence : Evêché
Valleyfield, P. Q.

III — LA JEUNESSE OUVRIERE CATHOLIQUE (J.O.C.)

a) Les aumôniers nationaux

— R. P. Pierre-Paul Asselin, o.m.i.
Aumônier national

— R. P. Léopold Godbout, o.m.i.
Aumônier national adjoint

— R. P. Paul Chamard, o.m.i.
Aumônier national adjoint pour le S.P.M.

Résidence : Maison Notre-Dame des Ouvriers
1001, rue St-Denis
Montréal 18.
Tél. : PL. 9685

Bureau : Centrale Jociste
1019, rue St-Denis
Montréal 18.
Tél. LA. 0674

b) Les aumôniers diocésains et leurs assistants

1) Diocèse d'Alexandria

M. l'abbé Rudolph Villeneuve
Aumônier diocésain
Résidence : Presbytère de la Nativité
Cornwall Est, Ontario.

2) Diocèse de Chicoutimi

M. l'abbé Charles Bouchard, ptre
Aumônier diocésain
Résidence : St-Joseph d'Alma
Lac St-Jean, P. Q.
M. l'abbé J.-B. Gobeil, ptre
Assistant-aumônier diocésain
Résidence : Presbytère du Christ-Roi
Chicoutimi, P. Q.

3) Diocèse de Joliette

M. l'abbé Aurélien Breault, ptre
Aumônier diocésain
Bureau : 54 nord, Place Bourget
Joliette, P. Q.

4) Diocèse de Moncton

M. l'abbé Roland Bouchard, ptre
Aumônier diocésain
Résidence : Archevêché
Moncton, N. B.

5) Diocèse de Montréal

M. l'abbé Léo Tougas, ptre
Aumônier diocésain
M. l'abbé Jacques Laramée, ptre
Assistant-aumônier diocésain.
Résidence : Maison Pie XII
7425, boul. St-Laurent
Montréal.
Bureau : Secrétariat diocésain de la J.O.C.
3447, rue St-Hubert
Tél. : FA. 1954
Montréal.

6) Diocèse de Nicolet

M. l'abbé Armand Traversy, ptre
Aumônier diocésain
Bureau : 211, rue Dorion
Drummondville, P. Q.

7) Diocèse d'Ottawa

M. l'abbé Léo Jolicoeur, ptre
Aumônier diocésain
Résidence : Presbytère Ste-Bernadette
Hull, P. Q.

8) Diocèse de Québec

M. l'abbé Henri Giguère, ptre
Aumônier diocésain
Bureau : 3, boul. Charest
Québec, P. Q.

9) Diocèse de Sherbrooke

M. l'abbé Paul Lévesque, ptre
Aumônier diocésain
Résidence : Archevêché
Sherbrooke, P. Q.

M. l'abbé Roger Marquis, ptre
Assistant-aumônier diocésain
Résidence : Séminaire St-Charles
Sherbrooke, P. Q.

10) Diocèse de St-Boniface

M. l'abbé David Roy
Aumônier diocésain
Résidence : 188, rue Cathédrale
St-Boniface, Man.

11) Diocèse de St-Hyacinthe

M. l'abbé Joseph St-Martin, ptre
Aumônier diocésain de la J.O.C.
Résidence : Hôtel-Dieu
St-Hyacinthe, P. Q.

M. l'abbé Léonard Laflamme, ptre
Aumônier diocésain de J.O.C.F.
Résidence : Evêché
St-Hyacinthe, P. Q.

M. l'abbé Robert Fontaine, ptre
Assistant-aumônier diocésain de J.O.C.F.
Résidence : Presbytère St-Joseph
Granby, P. Q.

12) Diocèse de St-Jean

M. l'abbé Laurent Breault, ptre
Aumônier diocésain
Résidence : Evêché
St-Jean, P. Q.
Bureau : Centrale Catholique
St-Jean, P. Q. — Tél. 4305

13) Diocèse de St-Jérôme

M. l'abbé Charles-Edouard Léveillé
Aumônier diocésain
Résidence : Presbytère Ste-Thérèse
Ste-Thérèse de Blainville, P. Q.

14) Diocèse de Trois-Rivières

M. l'abbé Henri Bourassa, ptre
Aumônier diocésain de J.O.C.F.
Résidence : Evêché,
Trois-Rivières, P. Q.
Bureau : 983, rue Royale
Trois-Rivières, P. Q.

M. l'abbé Joachim Gagnon, ptre
Aumônier diocésain de J.O.C.
Résidence : Evêché
Trois-Rivières, P. Q.
Bureau : 983, rue Royale
Trois-Rivières, P. Q.

M. l'abbé Jacques Matteau, ptre
Assistant-aumônier diocésain de J.O.C.
Résidence : Séminaire Ste-Marie
Shawinigan, P. Q.

15) Diocèse de Valleyfield

M. l'abbé Gérard Thibert
Aumônier diocésain
Résidence : Evêché
Valleyfield, P.Q.



LIVRES ET REVUES

Le Maquis de Dieu. — Récit du Père GEORGE, rédigé par Greta PALMER. Traduction de Hélène Claireau. — Editions DuRocher, Monaco-Ville, rue Comte Félix, Gastaldi, 28, 262 pp. (Aux Editions Ouvrières, Montréal, \$1.80 le volume).

Le Père George (alias Professeur KolaKovic), bien connu au Canada où il a vécu six mois en 1947, raconte en des pages d'un extrême intérêt comment il fut forcé pendant la guerre de vivre dans le maquis yougo-slave et tchécoslovaque, puis ses découvertes extraordinaires en Russie où il passa les six derniers mois de la guerre en qualité de médecin de l'armée rouge. En un style très vivant ces pages nous apprennent l'existence en U.R.S.S. d'un double maquis social et religieux. On y estime à un tiers peut-être de la population le nombre de ceux qui pratiquent encore leur religion, la plupart dans le plus grand secret. Tous ceux qui s'intéressent au sort de la religion derrière le rideau de fer voudront lire ces pages remplies d'exemples d'héroïsme.

L. G.

Abbé Gérard DION : *Le prêtre et l'élévation chrétienne de la classe ouvrière.* Dans le Bulletin AD USUM SACERDOTUM, Centre de Culture populaire de Laval, Québec. Vol. VII, no 7, avril 1952, p. 98.

On signale ici les équivoques qui existent au sujet de l'expression « *élévation de la classe ouvrière* », d'après un article paru dans la Revue italienne « *Réalité sociale d'aujourd'hui* ». D'après l'auteur de cet article l'élévation de la classe ouvrière est à la fois d'ordre matériel, spirituel et moral, et elle doit être surtout l'œuvre de la classe ouvrière elle-même.

Henry Morton ROBINSON : *Le Cardinal*, roman. Traduction de Geneviève Hurel. — Les Editions Mondiales, Paris. 650 pp. (Aux Editions Ouvrières, Montréal, \$4.00 le volume).

C'est l'histoire d'un jeune prêtre du diocèse de Boston, ordonné à Rome où il a fait ses études théologiques, et qui accède au Cardinalat après avoir été vicaire, administrateur de paroisse, secrétaire de son archevêque, le Cardinal Glennon, minutante au Vatican, secrétaire du Nonce à Washington, puis évêque d'un diocèse américain.

C'est une peinture assez fidèle du monde ecclésiastique, surtout américain et romain. Sans tomber dans le dénigrement à l'endroit du clergé, l'auteur ne se fait pas faute d'en décrire les faiblesses. Ses personnages cependant ne manquent jamais de surnaturel, surtout son héros, de sorte que son récit, dans l'ensemble comme dans chacune de ses parties, est toujours de nature à faire estimer le clergé et l'Eglise catholique.

L. G.

Table des Matières

pour l'année 1952

1ère partie : DOCTRINE

Le problème d'hier et d'aujourd'hui (A. Breault)	10	II—Sacerdoce et laïc	177
Du nouveau dans l'Action Catholique?... (A. Breault)	135	III—Le recours aux sources apostoliques	182
L'apostolat des Laïcs : La mission des Laïcs dans l'Eglise et dans le monde (Mgr Cardijn) :		Le contenu propre de l'Action Catholique (R. Potvin)	236
I—L'apostolat des Laïcs	165	Le nouveau catéchisme (R. Marsolais)	342

2ème partie : PASTORALE

Articles éditoriaux (La Rédaction) :		dijn)	4
De précieux encouragements	2	" Je crois à la paroisse " (Curé de X...)	39
Un témoignage éloquent	38	Monographie de la section jociste masculine de X..., Montréal :	
L'apostolat de l'opinion publique	90	Introduction	43
" C'est le temps de l'action "	128	I—Le problème : Situation de la Jeunesse Ouvrière de la paroisse de X... ..	44
" Bâtisseurs de la maison de Dieu "	164	II—La réponse au problème : La section jociste de X... ..	58
" Une mission spéciale incombe à la famille... "	212	Conclusion	73
La présence de l'Eglise dans notre province en évolution	264	Les difficultés et les progrès de ma section (Un Aumônier local)	74
Retour aux sources	336	Vade et Fac similiter... (A. Guay)	92
" La poésie des chiffres... "	384	Une campagne de la L.O.C. : Famille-Ecole (P.-E. Pelletier)	104
La classe ouvrière et les loisirs..	432	" La retraite fermée est le creuset nécessaire à la trempe des apôtres " . (P.-E. Pelletier)	130
Plans de recollections et sermons :		Une retraite dans une usine	143
L'espérance, vertu des temps difficiles (P.-E. Pelletier)	16	En pleine réalité... sur une enquête de la J.O.C. (Omer Héroux)	158
L'engagement jociste (P.-P. Asselin)	84	Le Service d'Orientation des Foyers, l'une des plus fécondes réalisations de la L.O.C. :	
Corps mystique et charité (Un Aumônier local)	109	I—Un peu d'histoire	213
Feu au monde — Le zèle apostolique (J. Parenteau)	144-243	II—L'esprit qui anime le service	217
L'Eglise et la paix (Commission sacerdotale d'Etudes sociales)....	193	III—Organisation du service ..	224
Notre engagement avec Marie (P.-P. Asselin et L. Godbout)..	361	IV—Quelques témoignages	230
L'inquiétant problème de l'éducation des enfants d'aujourd'hui (P.-E. Pelletier)	417	Conclusion	235
Le rôle du clergé en Action Catholique Ouvrière (Mgr Car-			

De futurs prêtres devant l'adulte ouvrier (E. Marcotte)	253	chefs et apôtres pour nos divers milieux (P. Bergeron)	301
Sur la tombe de Mgr Desranleau : un grand apôtre de la classe ouvrière de chez-nous (P.-E. Pelletier)	266	4e rapport : Le rôle de l'aumônier d'A.C. (R. Dufour)	311
J.E. des aumôniers d'A.C. du diocèse de Chicoutimi :		" Commencement, recommencement, perpétuel recommencement ! " (Mgr Cardijn)	337
En guise d'introduction (Mgr O.-D. Simard)	272	Une enquête révélatrice : La vie religieuse de nos J.T. vue par eux-mêmes	354
Organisation des J.E. (Chs Bouchard)	273	L'Action Catholique Ouvrière et les loisirs	433
1er rapport : Un monde qui évolue — Nécessité de l'A.C. (R. Potvin)	276	Programme religieux de l'année 1952-53 :	
2e rapport : " A un monde qui s'édifie, s'impose un apostolat nouveau " (A. Simard)	288	1ère partie : Sens de la vertu de justice. (P.-P. Asselin)	455
3e rapport : D'authentiques		2ème partie : Déroulement du programme	458

3ème partie : DOCUMENTS

1—Documents pontificaux

Lettre de Mgr Montini à L'A.-C.O.	3	Père à la J.O.C. française (Mgr J.-B. Montini)	318
Origines et développements de l'A.C. — Son rôle dans les missions (S.S. Pie XII)	26	Richesse et misère : Lettre de S.S. Pie XII à la Semaine Sociale de France	370
Discours à la J.O.F.C. d'Italie : " En avant, les jeunes travailleuses ! " (S.S. Pie XII)	30	La sécurité sociale : Lettre de Mgr J.-B. Montini à la 29e Semaine Sociale du Canada	423
Discours de S.S. Pie XII à des pères de familles français	115	Discours de S.S. Pie XII aux Hommes de l'Action Catholique d'Italie (12 oct. 1952)	461
Exhortation de S.S. Pie XII aux fidèles de Rome (10 fév. 1952)	152	L'entreprise dans l'économie moderne : Lettre à la 25e Semaine Sociale d'Italie (Mgr J.-B. Montini)	467
Allocution de S.S. Pie XII à l'Union chrétienne des chefs d'entreprise d'Italie (31 janv. 1952)	201		
Encouragements et vœux du St-			

2—Documents épiscopaux

Allocution de S.E. Mgr P.-E. Léger au Conseil National de la J.O.C.	33	le clergé... " (Mgr P.-E. Léger)	123
Directives de S.E. Mgr Chs-O. Garant au sujet du S.P.M.	35	" Le problème ouvrier est la problème de notre temps " (Mgr Caza)	205
Vœux de S.E. Mgr I. Antoniutti à la J.O.C.	91	Lettre de S.E. Mgr G.-L. Pelletier aux Comités nationaux de la J.O.C.	208
La mission de la presse catholique (Mgr M. Roy)	120	S.E. Mgr G. Melançon et le pèlerinage jociste au Lac Bouchette	209
Lettre de S.E. Mgr G.-M. Coderre à la J.O.C.	122	" Un vigoureux ferment dans la masse... " (Mgr G.-L. Pelletier)	257
La Maison Pie XII : " Un centre d'étroite collaboration de tout			

Prédilection pour la classe ouvrière (Mgr L. Audet)	258	Allocution de S.E. Mgr P.E. Léger à la Session intensive de la L.O.C. (5 juil. 1952)	425
"C'est sur vous, ouvriers, que l'Eglise compte pour avoir les prêtres dont elle a besoin". (Mgr G. Melançon)	310	"Une grande espérance pour l'Eglise" (Mgr G. Cabana)	429
S.E. Mgr G. Melançon à l'occasion du 15e anniversaire de la J.O.C. de Chicoutimi	321	Le plus important problème social de notre temps (Mgr Antoniutti)	472
"Allez toujours de l'avant, chers jocistes!" (Mgr G.-M. Coderre)	323	Messages de NN. SS. les Evêques, à l'occasion de la Semaine de la Famille Ouvrière :	
"L'Eglise a besoin de vous!" (Mgr E. Frenette)	324	Mgr G. Cabana	475
"Pourquoi la J.O.C. est-elle si belle?... " (Mgr P.-E. Léger) ..	377	Mgr G. Melançon	475
		Mgr G.-L. Pelletier	476
		Mgr G.-M. Coderre	478
		Mgr Chs.-O. Garant	481

3—Documents divers

Les positions du Front Ouvrier (Le Comité d'orientation du Front Ouvrier)	94	J.O.C. sur la vie professionnelle des J.T. du Québec :	
Lettre de Mgr L. Morin à l'occasion du 20e anniversaire de la J.O.C.	325	Introduction	385
Mgr Cardijn et les jocistes malades	326	I—Identification du champ couvert	386
Rapport d'une enquête de la J.O.C. sur la vie professionnelle des J.T. du Québec :		II—Instruction et profession ..	392
		III—Sécurité économique	399
		IV—Les conditions de travail..	408
		Conclusion	416

4ème partie : VARIETES

Vue des mouvements d'A.C.O. :		Conseil National de la J.O.C. (29-30 mars 1952)	198
Conseil National de la L.O.C. (17-18 nov. 1951)	22	J.E. nationales d'A.C. (15-16 mars 1952)	199
Conseil National de la J.O.C. (24-25 nov. 1951)	23	Initiation lociste à Valleyfield (22-23 mars 1952)	200
Deux nouveaux centres de collaboration sacerdotale	24	Nouveau directeur-gérant au Front Ouvrier	200
La Centrale d'Action Catholique de Joliette	25	Ce que l'on pense de nous ("Ad Usum Sacerdotum")	200
La J.O.C. du Lac St-Jean	25	Un beau fait de militant	209
Le Service d'Orientation des Foyers de la L.O.C.	108	J.E. de la L.O.C. (mai 1952)	259
Ecole Sociale Ouvrière (J. Larameé)	112	Témoignages d'anciens jocistes	260
J.E. sacerdotales de Chicoutimi.	112	Pèlerinages diocésain de la J.T. de Chicoutimi	320
Réunions d'aumôniers	113, 482	11e Session Intensive de la L.O.C. (5-6 juillet 1952)	327
J.E. du S.P.M.	114	Le diocèse de St-Jérôme s'organise	329
Conseil National de la L.O.C. (8-9 mars 1952)	148	17e Session Intensive de la J.O.C. (27 juin / 1er juillet)..	329
La J.O.C. à Moncton	148	Inoubliable rencontre des anciens dirigeants nationaux et fédéraux de la J.O.C.	332
Une visite de Pat Keegan	149	Un foyer apôtre bâti par la J.	
Activités du S.P.M.	150		
Les cercles sociaux féminins	157		
Des faits qui parlent par eux-mêmes	160		

O.C. canadienne	334	Une Etape de l'Internationale jociste	161
Réunion annuelle des aumô- niers nationaux et diocésains de J.O.C.	376	L'Eglise face au problème de la Jeunesse Travailleuse	162
Le Ralliement jociste du 14 sep- tembre au Cap-de-la-Madeleine	430	La Promotion ouvrière (I.S.P., no 450)	162
Après le Ralliement du 14 sep- tembre	482	S.S. Pie XII : Apostolat laïc et Action Catholique (Actes pon- tificaux, I.S.P., no 40)	210
La Semaine de la Famille Ouv- rière	483	Romain.— Une révolution ? Oui, mais laquelle. (P.-E. Bolté, p.s.s.)	210
Retraites et récollections	484	C. Aubry et M. Stalio : Maman Jones	261
Le Front Ouvrier a un nouveau rédacteur en chef	485	J. Leclercq : Le Mariage Chrétien	261
Le Ministère du Travail s'inté- resse à nos enquêtes	485	Congrès mondial de l'Apostolat des laïcs.— (Oeuvre des Tracts, nos 387-388)	262
Liste des aumôniers en charge de l'A.C.O.	487	P. George : Le Maquis de Dieu	494
Nominations d'aumôniers :		H. Morton Robinson: Le Car- dinal	494
.....57, 103, 134, 271, 275,	360	Recensions d'articles de revues :	
Voeux et hommages :		G. Dion : Le conseiller moral dans les associations profession- nelles (Relations industrielles, mars 1952)	162
A S.E. Mgr Georges Cabana ..	91	Réflexions pastorales (Le Sémi- naire, mars 1952)	162
A NN. SS. Baudoux, Lanctot, Klein et Audet	129	J. Bonnet : Les religieuses et les conditions psychologiques de l'apostolat actuel (Masses Ouvrières, fév. 1952)	210
A S.E. Mgr Philippe Desran- leau	242	P. Bergeron : L'Action catho- lique Ouvrière (Témoignages, mai 1952)	262
A NN. SS. Lévesque, Lussier et Blais	265	Pour une théologie du travail. (Cahiers d'Action religieuse et sociale, mai 1952)	262
A S.E. Mgr Paul Bernier	341	G. Dion : Le prêtre et l'éléva- tion chrétienne de la classe ou- vrière (Ad Usum Sacerdotum, avril 1952)	494
A l'Université Laval	424		
Le Congrès Eucharistique Interna- tional de Barcelone	114		
Un apôtre de la classe ouvrière : M. Arthur Germain	252		
Journée sacerdotale d'Etudes so- ciales à Sherbrooke (5-8) mai 1952)	256		
Le Service de L'Homilétique et le 20e anniversaire de la J.O.C.....	382		
A nos abonnés	454		
Recensions de livres :			
R. Kothen.— Documents Pon- tificaux de Sa Sainteté Pie XII (Année 1948-49)	161		

